ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3924 | Jeudi 20 février 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OOREDOO ALGÉRIE

LE DG AURAIT ÉTÉ EXPULSÉ PAR LES AUTORITÉS ALGÉRIENNES

Page 3

GRÈVE À AIR ALGÉRIE

LES GRÉVISTES SUSPENDUS

Page 5

VIDÉO LE MONTRANT SALUANT L'HYMNE ISRAÉLIEN

BERRAF DÉNONCE UN "MONTAGE"

Page 24

DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES MARITIMES

POLÉMIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE ?

Page 3

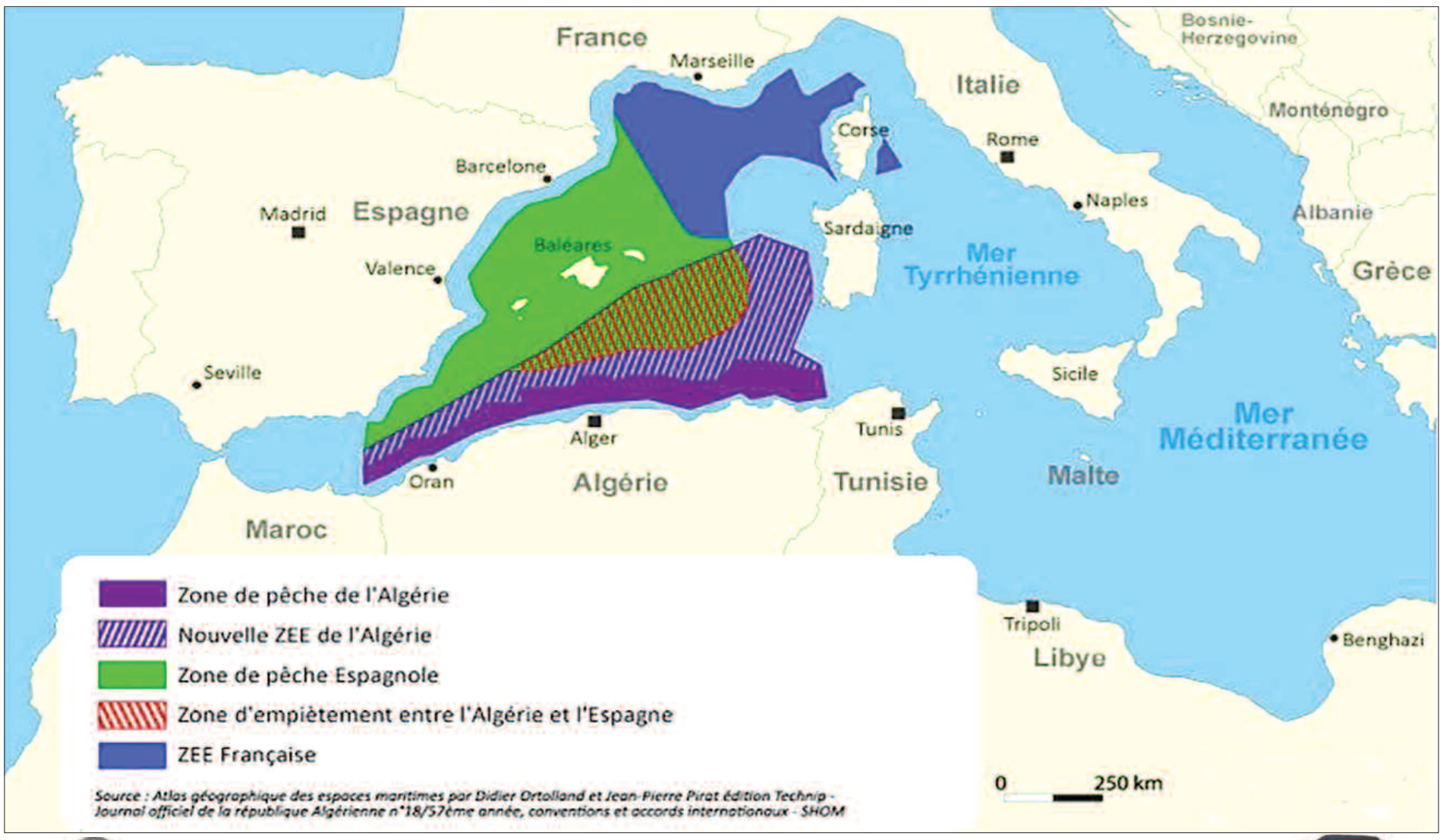

CORRUPTION

CHAKIB KHELIL ET AMAR GHOUL BIENTÔT DEVANT LE JUGE

Page 3

TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

LE PROCÈS DE HAMEL REPORTÉ

Page 3

TRIBUNAL DE BIR-MOURAD-RAÏS

NOUVELLES ACCUSATIONS CONTRE ANIS RAHMANI

Page 3

Repères

3
ateliers urgents pour réduire les disparités en matière de développement local.

40%
des vols d'Air Algérie annulés au 2e jour de grève du personnel navigant.

282
kg de kif traité saisis aux environs de Sebdou dans la wilaya de Tlemcen.

L'Algérie table sur 5 billets qualificatifs au tournoi pré-olympique de Dakar

La sélection algérienne de boxe prendra part au tournoi qualificatif, prévu du 20 au 29 février à Dakar au Sénégal, avec l'objectif de décrocher 5 billets pour les prochains Jeux Olympiques 2020 de Tokyo. C'est en tous cas ce qu'a indiqué à l'APS Mourad Meziane, membre du Comité de préparation olympique au Comité olympique et sportif algérien, chargé du dossier de la boxe. "*Nous tablerons sur 5 billets qualificatifs aux Jeux Olympiques - 2020, quatre chez les messieurs et un chez les dames, un objectif largement à la portée de nos pugilistes qui sont habitués à jouer les premiers rôles dans ce genre de tournoi, mais la tâche de nos représentants ne sera pas facile*", a en effet déclaré Mourad Meziane qui accompagnera la délégation algérienne à Dakar. La sélection algérienne, composée de 13 pugilistes dont 5 dames, sera conduite par les entraîneurs nationaux, Ahmed Dine, Boubekri Hafid, Merchoud Behous pour les messieurs ainsi que Kinzi Abdelhani, Makhlouf Brahim et Khaled Harima pour les dames. "*Nous avons sélectionné les meilleurs pugilistes dont l'expérience et le palmarès ne sont plus à présenter, à l'image de Abdelhafid Benchebla, Mohamed Flissi et Chouaib Bouloudinats chez les messieurs et Boudlem Romaïssa chez les dames*."

150 témoignages de moudjahidine enregistrés dans la wilaya de Saïda

Une opération initiée par la direction des moudjahidine de la wilaya de Saïda depuis 2015 a permis d'enregistrer 150 témoignages vivants de moudjahidine ayant participé au déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954 dans le cadre des efforts d'écriture de l'histoire et de la mémoire de la glorieuse guerre de Libération nationale. Ces témoignages ont été enregistrés au sein de la direction de wilaya des moudjahidine, ainsi que durant des sorties sur le terrain à la rencontre de moudjahidine qui ont des difficultés à sa déplacer et d'autres résidant dans des zones éparses de la wilaya, selon la même source. Des équipements audiovisuels développés ont été utilisés pour enregistrer et sauvegarder les témoignages des moudjahidine, notamment sur les étapes de la lutte et les événements importants qui les ont caractérisés, à l'image des détails sur les luttes héroïques de nombreux chouhada tombés au champ d'honneur pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale. Ces témoignages ont permis également d'enregistrer les détails de plusieurs batailles qui ont eu lieu dans la région de Saïda, dont la bataille de Sidi-Khalfallah (1958) dans la commune de Sidi-Ahmed, la bataille d'El-Leba (1958, dans la commune de Hassasna), d'El-Medja (1958, commune de Doui-Thabet), d'El-Beggar (1958, commune de Youb), selon la même source, qui a ajouté que l'opération de collecte des témoignages se poursuit.

Plaidoyer pour un meilleur développement de la e-administration

La nécessité de la mise en place d'une nouvelle stratégie de développement de l'administration électronique (e-administration), visant à améliorer la qualité du service public local et de simplifier les procédures aux citoyens, a été soulignée dimanche à Alger, à l'occasion de la rencontre Gouvernement-walis. Intervenant lors d'un atelier intitulé "La digitalisation et l'intelligence collective, leviers d'un nouveau service public local", qui a regroupé des walis, chefs de daïra, cadres centraux et locaux, élus ainsi que des partenaires économiques, les participants ont expliqué que cette stratégie "*doit se reposer sur un cadre législatif et réglementaire favorable à une gestion moderne et intelligente du service public local*". Il s'agit aussi de lancer un "vaste programme de modernisation dont l'objectif est d'avoir une administration électronique à même de permettre notamment aux citoyens de retirer les documents d'état civil en ligne, et non plus au niveau des communes, comme cela est en vigueur actuellement". Le processus de digitalisation, qui doit être menée par la wilaya (à travers les services déconcentrés de l'état), "*doit être accéléré*", *a-t-on relevé lors de cette rencontre, qui a mis en avant la "nécessité d'aller vers l'objectif ultime qui est de parvenir à une administration dématérialisée avec zéro papier*". public.

Dixit

AMMAR BELHIMER

"Il n'est pas question d'enfreindre la poursuite du Hirak qui peut à l'avenir alimenter un système de veille, la naissance d'une nouvelle société civile, d'associations sur de nouvelles bases, et la refondation de la scène politique."

Un arrêté municipal interdit de tomber... malade dans la Sarthe

Mise en garde inédite dans la Sarthe. 9 maires du département ont signé un arrêté interdisant de tomber malade dans leur commune. "Un acte symbolique mais fort", indique le communiqué de l'Association des maires ruraux de Sarthe, ayant pour but d'alerter le gouvernement sur les difficultés de l'accès aux soins dans le département, qui ne cessent de se dégrader. Dans une lettre invitant les maires du département à appliquer l'arrêté, l'AMR dresse un tableau noir de la situation : service médical d'urgence et de réanimation (Smur) qui ferment pour les uns et sans personnel pour les autres, départ en retraite de plus en plus nombreux de médecins non remplacés par la suite, fermeture de lits de réanimation pédiatrique en hôpital...

Un... ange apparaît dans le ciel britannique

Un Britanique amateur de photographie a immortalisé un moment rare alors qu'il était en randonnée dans le Peak District, une région montagneuse de l'extrémité méridionale des Pennines, au centre-nord de l'Angleterre. Lee Howdle se trouvait à environ 500 mètres d'altitude quand il a aperçu une silhouette d'homme dans le ciel, entourée d'un arc-en-ciel. Ce type de phénomène optique est très rare et a longtemps été considéré comme une apparition divine. Il s'agit en fait d'une ombre projetée sur des gouttelettes d'eau formant un brouillard ou un nuage. L'ombre est généralement agrandie. Autour de cette projection, il arrive que la lumière du soleil soit diffractée.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Polémique autour de la délimitation des frontières maritimes

Les médias espagnols ont fait état, hier, d'une polémique autour de la délimitation de la zone économique exclusive établie par l'Algérie au large de ses côtes, qui empiéterait sur une partie des eaux du parc national de l'île de Cabrera, dans les Baléares.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie a envahi l'île de Cabrera. "*Plus précisément, une partie des eaux de son parc national, après avoir décidé unilatéralement d'étendre sa souveraineté maritime*", affirme de go le journal *El Mundo*, précisant que "*bien que la décision du pays africain soit intervenue par décret en avril 2018, le gouvernement baléare de la socialiste Francina Armengol vient seulement de le réaliser*" que maintenant.
"*L'Algérie s'est attribuée unilatéralement les eaux de l'île de Cabrera (îles Baléares)*", rapporte quant à lui le journal *El Periodico,* ajoutant qu'il "*l'a fait en avril 2018 mais jusqu'à présent, le gouvernement des Baléares ne l'avait pas détecté. Le pays d'Afrique du Nord a étendu ses eaux territoriales pour occuper le parc national de Cabrera au minimum, au sud de Majorque*".
L'affaire a été discutée ce mardi au parlement régional des Baléares, où des députés et sénateurs régionaux espagnols s'inquiètent des éventuels "*menaces*" sur l'environnement, liés notamment aux risques causés par l'activité de prospection d'hydrocarbures à laquelle pourrait s'adonner l'Algérie dans sa ZEE.
Les deux journaux espagnols font ici référence au décret présidentiel signé en avril 2018 instituant une zone économique exclusive (ZEE) au large des côtes algériennes. Cette ZEE permet à l'Algérie d'exercer ses droits souverains et sa juridiction, conformément aux dispositions de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, notamment sa partie V.
Les limites extérieures de la ZEE algérienne, calculées à partir des lignes de base définies par le décret d'août 1984, sont précisées par les coordonnées exprimées dans le Système géodésique mondial (WGS 84), précisait le décret. D'après le droit de la mer, une ZEE est un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Elle s'étend à partir de la ligne de base de l'État jusqu'à 200 miles marins (environ 370 km) de ses côtes au maximum. Au-delà, il s'agit des eaux internationales.
Toutefois, les limites extérieures de la ZEE peuvent, le cas échéant, être modifiées dans le cadre d'accords bilatéraux avec les États dont les côtes sont adjacentes ou qui font face aux côtes algériennes, conformément aux dispositions de l'article 74 de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982.

L. B.

OOREDOO ALGÉRIE

Le DG aurait été expulsé par les autorités algériennes

PAR RAYAN NASSIM

Selon plusieurs sources concordantes, le patron de l'opérateur de téléphonie mobile aurait été expulsé hier matin par les autorités sécuritaires du pays. Selon d'autres sources, c'est le président de la République lui-même qui aurait ordonné cette expulsion.
Malgré les centaines de milliards de bénéfices réalisés chaque année en Algérie, l'opérateur de téléphonie mobile Ooreddo Algérie aurait lancé un plan de licenciement de près de 1.000 employés, ce qui aurait fortement déplu aux hautes autorités du pays.
En effet, devant l'insistance du patron de l'opérateur de mettre à la porte des centaines d'employés, malgré la bonne santé financière, le Président Tebboune aurait fini, selon plusieurs sources, par ordonner l'expulsion du directeur général qui a été conduit hier matin à l'aéroport Houari-Boumedienne par des agents des services de sécurité. Il est à noter que selon ces mêmes sources, le syndicat des employés de Ooredoo Algérie a saisi la présidence de la République pour mettre fin aux ambitions de Nikolai Beckers qui voulait licencier 900 personnes.
L'accusant de "*gestion hasardeuse des biens de l'entreprise*", le syndicat a mis en avant la dilapidation de 40 000 euros pour l'organisation d'un séminaire interne à Marrakech, au moment où le DG d'Ooeredoo militait pour la mise au chômage de 900 personnes. Pour le moment, la maison-mère de Ooredoo n'a pas réagi à cette décision des autorités algériennes.

R. N.

Communiqué d'Ooredoo

Suite aux informations relayées par certains médias électroniques ainsi que sur les réseaux sociaux à propos du Directeur général, M. Nikolaï Beckers, Ooredoo Algérie ne peut faire de commentaires sur cette question à ce stade. Jusqu'à l'heure, Ooredoo Algérie est en train de recueillir les informations y afférentes.

TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

Le procès de Hamel reporté

Le procès de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, a été reporté hier, au 11 mars prochain à la demande de la défense, quelques minutes après son ouverture au tribunal de Sidi-M'Hamed, a constaté une journaliste de l'*APS*.
Le procès a été reporté au 11 mars à la demande de la défense des accusés pour "*consulter les documents du dossier de l'affaire*". La défense a également sollicité la programmation du procès en "*audience spéciale*".
Abdelghani Hamel est mis en détention provisoire à la prison d'El-Harrach depuis le mois de juillet 2019 pour des affaires liées, notamment, au "*détournement de foncier et d'enrichissement illicite*".
Deux fils de l'ancien DGSN se trouvent aussi en détention préventive à la prison d'El-Harrach pour la même affaire, alors que son épouse et sa fille ont été placées sous contrôle judiciaire. Hamel avait comparu, début mai, devant le procureur de la République près dudit tribunal pour audition dans le cadre de l'affaire de tentative d'introduction de 701 kg de cocaïne au port d'Oran. Il avait été également auditionné, fin avril, par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des affaires relatives à des "*activités illégales et trafic d'influence*". Parmi les témoins qui devaient se présenter à la barre ce mercredi, figuraient l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, les anciens walis de Chlef et d'Oran, respectivement Mohamed Ghazi et Abdelmalek Boudiaf, et l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane.

R. N.

CÔTE D'IVOIRE, REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE AU SAHARA OCCIDENTAL

Une violation de l'acte constitutif de l'UA

L'Algérie a qualifié l'ouverture par le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire d'une représentation diplomatique dans la ville sahraouie occupée de Laayoune de "*transgression flagrante du droit international et de violation aux engagements issus de l'acte constitutif de l'Union africaine (UA)*", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.
"*L'Algérie a prix acte de l'ouverture par le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire d'une représentation diplomatique dans la ville de Laayoune au Sahara occidental*", lit-on dans le communiqué.
"*Ce genre d'acte émanant d'un membre fondateur de l'UA est une violation aux engagements issus de l'acte constitutif de l'UA et une transgression flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'Onu concernant la question de décolonisation du Sahara occidental*", souligne le texte.
"*Quoi qu'il en soit, la décision d'ouverture de représentations diplomatiques par certains pays africains, fondateurs de l'UA, n'est qu'un nouvel épisode d'une longue série de manœuvres et de politique de fuite en avant, qui ne sauront perdurer face à la force de la loi et de la légalité internationale mais aussi le fort attachement du peuple sahraoui à son droit naturel et légitime à l'autodétermination*", a conclu la même source.

CORRUPTION

Chakib Khelil et Amar Ghoul bientôt devant la Cour suprême !

La Cour suprême se penchera bientôt sur deux dossiers de corruption qui ont défrayé la chronique durant la dernière décennie.
En effet, dans une dépêche parue hier, l'agence officielle révèle que le dossier Sonatrach II ainsi que celui de l'autoroute Est-Ouest ont été déféré devant la Cour suprême.
Le premier dossier concerne directement l'ancien ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, dans le cadre ce qu'on appelle communément l'"Affaire Sonatrach II". Ce dernier est accusé d'avoir "accepté et octroyé des avantages indus" ainsi que d'avoir accordé des privilèges injustifiés lors de la signature de contrats et avenants. L'ancien P.-dg de la Sonatrach est poursuivi également pour "*avoir obtenu des bénéfices de manière illégale et blanchiment d'argent*.
Dans l'autre affaire, l'ancien ministre des Travaux publics, Amar Ghoul est accusé d'avoir accordé des avantages indus, d'avoir versé des pots-de-vin. Il est, en outre, poursuivi pour dilapidation de biens et d'argent public et de trafic d'influence.
Autrement dit, les deux ministres du temps du président déchu risquent gros dans ces deux affaires parmi les plus gros dossiers de corruption de l'histoire du pays.

TRIBUNAL DE BIR-MOURAD-RAÏS

Nouvelles accusation contre Anis Rahmani

Anis Rahmani, directeur du groupe médiatique *Ennahar*, s'est présenté hier devant le juge instructeur du tribunal de Bir-Mourad-Raïs pour se voir signifier d'autres accusations, selon des sources judiciaires
"*Atteinte à corps constitués, atteinte à la vie privé d'autrui et diffusion d'un enregistrement avec un officier des services de sécurité*", sont les nouvelles accusations signifiées aujourd'hui à Anis Rahmani placé en détention provisoire depuis vendredi à la prison de Koléa.
"*Trafic d'influence, obtention d'indus avantages, violation de la législation régissant le mouvement des capitaux et ouverture de comptes bancaires à l'étranger*", sont les premiers chefs d'inculpations retenus contre le directeur du groupe médiatique *Ennahar.*

R. N.

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

L'exécutif face à un ultimatum

Le bien-être des citoyens et leurs préoccupations a été le cadet des soucis des gouvernements qui se sont succédé.

PAR CHAHINE ASTOUATI

À ce titre, la rencontre Gouvernement-walis, a œuvré à renverser cet état de faits, en axant toutes les actions, mesures et recommandations, sur l'ultime objectif de prendre en charge les souffrances quotidiennes du citoyen.

À cet effet les annonces et orientations fermes du président de la République, se sont profilées telle une prescription d'un traitement de choc, à travers lequel il a exhorté les membres de l'exécutif à "*bannir les réflexes reptiliens de gestion et les pratiques instaurées par l'ancien régime. Infligeant aux ministres un ultimatum d'une année pour dissiper les zones d'ombres qui ont toujours constitué le rempart infranchissable entre le citoyen et l'État, et de proposer des solutions de gestion à même d'impacter le quotidien des citoyens, et ce à travers la révision de la constitution, la relance économique, et l'assainissement des institutions de l État, la bureaucratie, et le clientélisme*".

A cela s'ajoutent des mesures qui risquent de créer le déclic tant attendu auprès des citoyens, entre autres l'injection de 100 milliards de dinars pour la gestion des communes, le mouvement opéré la veille dans le corps des secrétaires généraux, et la nécessité imposée au membres du gouvernement, d'agir loin de tout populisme, et des fausses promesses.

Pour les observateurs, il "*n'y a pas l'ombre d'un doute sur la bonne volonté du Président à opérer de réels changements, sauf qu'ils considèrent qu'il y a une similitude indéniable avec les discours de l'ancien système, et craignent de tomber dans le même schéma*".

Et pour cause, les défis qui attendent l'Algérie, sont aussi difficiles que déterminants. Il s'agit de réamorcer la culture du travail, rééquilibrer les déficits dans différents domaine, notamment en commerce extérieur et la balance des payements, lutter contre le chômage, la corruption, la fuite des capitaux, et améliorer le pouvoir d'achat des algériens, et du climat des affaires et des investissements.

Un volume qui demande, en plus du facteur temps, une distribution des capacités humaines, basée sur la compétence et non sur l'allégeance comme cela a été instruit par le président de la République.

D'ou la difficulté de réhabiliter une crédibilité, qui pour l'heure se trouve sous rude épreuve, et constitue l'origine de la rupture de confiance entre le citoyen et l'État et qui a été le fil conducteur de toutes les interventions lors de la rencontre gouvernement-walis.

Parallèlement, la contestation populaire s'organise et tente d'instaurer la culture du dialogue. Après une tentative de réunion de représentants du Hirak, en collectif, qui n'a pas aboutie, il y a eu l'initiative d'une rencontre à la salle Harcha, dans le but de signifier son rejet aux propositions du pouvoir en place, sans pour autant dégager des représentants.

Une position qui se confirme de la part de la rue, qui ne demande qu'à voir les ambitions du gouvernement se réaliser, mais qui veille avec rigueur à ne pas retomber dans les affres du règne de l'impunité, qui a conduit le pays au chaos.

A ce titre, il faut reconnaître que le constat et l'aveu du gouvernement sur la situation alarmante du pays, est en soi un engagement à changer profondément le fonctionnement et la prise en charge des dossiers brûlants. D'autant que les hauts fonctionnaires de l'État, et les élus à tous les niveaux ont été placés en face de leurs responsabilités, par le président de la République, il ne reste plus qu'à espérer que les recommandations dégagées lors de la rencontre Gouvernement-walis, se traduisent sur le terrain par l'aboutissement au changement tant attendu par la peuple.

C. A.

VISA POUR LA FRANCE

Note concernant le justificatif d'activité non salariée

Le centre TLScontact de visa pour la France à Annaba a publié un rappel concernant le document justificatif requis pour les demandeurs exerçant une activité professionnelle non salariée.

Voici le contenu du communiqué du prestataire : "*Justificatifs pour les personnes exerçant une activité professionnelle non-salariée (indépendantes) pour leur propre compte telle que les activités commerciales, industrielles, artisanales, élevages, etc.*

Seul le document intitulé - attestation d'affiliation et de mise à jour CASNOS - sur lequel doit être indiqué « valable au 31 décembre 2020 de l'année en cours » - sera pris en compte lors de l'instruction d'une demande de visa.

Le dépôt d'une fiche détaillée de l'adhérent, d'un reçu de paiement et/ou du décompte de cotisation générera une décision de refus, le dossier étant alors considéré comme incomplet."

R. N.

CONSOMMATION DE CARBURANTS

Une hausse de 0,9 % enregistrée en 2019

PAR RAYAN NASSIM

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) a rendu public hier le bilan de la consommation de carburants sur le marché national pour l'année 2019. Selon ce bilan, en 2019, la consommation globale de carburants, hors GPL-c, a atteint 14,41 millions de tonnes, soit une hausse de 0,9 % par rapport à l'année 2018. Elle est répartie comme suit : essences : 3,91 millions tonnes (- 0,5 %), - Gas-oil : 10,50 millions de tonnes (+ 1,4%). La consommation du GPL-c a atteint 859.257 tonnes, soit une hausse de 32 % par rapport à l'année 2018.

La consommation d'essence a atteint 3,91 millions de tonnes en 2019, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2018 (3,93 millions de tonnes). Par ailleurs, la reprise de la consommation du gas-oil observée à partir de 2018 s'est poursuivie en 2019 pour atteindre 10,50 millions de tonnes, soit une légère hausse de 1,4 %. Bénéficiant d'un prix très compétitif, la consommation du GPL-c a atteint 860.000 tonnes, soit une hausse de 32,3 %.

Toujours selon l'ARH, sur la période 2010-2015 la consommation de carburants sur le marché national a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6,6 %. L'essence a enregistré un taux de croissance de 10 % et le gas-oil 5 %. Par ailleurs, le GPL-c a enregistré une baisse annuelle moyenne de 3,7 %. Les hausses des prix des carburants enregistrées en 2016, 2017 et 2018 ont induit, en partie, une baisse de la consommation moyenne annuelle des carburants de 1 % sur la période 2015-2019. Le maintien du prix du GPL-c à 9 DA/litre a encouragé son utilisation au détriment de l'essence qui a enregistré une baisse annuelle moyenne de 3,1 % sur la période 2015-2019 contre une hausse annuelle moyenne de 31,2 % pour le GPL-c.

R. N.

ORAN

58 tonnes de tabac à chiquer saisis

Plus de 58 tonnes de tabac à chiquer en vrac ont été saisies à Oran et une personne a été interpellée par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué de cette institution, repris par l'agence officielle.

"*En vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes du groupement territorial d'Oran ont interpellé un individu et saisi dans son hangar sis commune d'Es-Senia, aménagé clandestinement en ateliers de fabrication de tabac à chiquer, 3 camions et 1 fourgon, avec 16 quintaux de tabac à chiquer en vrac, 2.345 cartons d'emballage, ainsi que du matériel servant dans la fabrication et le conditionnement du tabac à chiquer*", précise la même source. Poursuivant les investigations, les gendarmes ont saisi dans un autre hangar appartenant au mis en cause, situé dans la commune d'El-Kerma, 152 tonnes et 20 kg de feuilles de tabac à chiquer, 58 tonnes, 7 quintaux et 20 kg de tabac à chiquer en vrac, avec 1.950 cartons d'emballage, ainsi que du matériel servant dans la fabrication et le conditionnement du tabac à chiquer. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont interpellé, dans la même wilaya, un individu et saisi dans son hangar, aménagé clandestinement en atelier de fabrication de tabac à chiquer, à Es-Senia, 2.108 cartons renfermant 486.040 sachets contrefaits de tabac à chiquer, portant différentes marques et du matériel servant dans la fabrication et le conditionnement du tabac à chiquer. A Constantine, les gendarmes du groupement territorial de Constantine ont interpellé sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale d'Aïn-Smara, une personne demeurant à Azzaba qui transportait à bord d'une camionnette 150 cartouches de cigarettes et 11.250 sachets de tabac à chiquer, sans registre de commerce ni factures. Par ailleurs, les gendarmes du groupement territorial d'Aïn-Defla ont interpellé lors d'une patrouille à hauteur de la cité El-Wiam, commune de Khemis-Miliana, "*une personne âgée de 37 ans, en possession de 320 comprimés de psychotropes et une somme de 71.250 DA, représentant le revenu de vente de cette substance*", conclut le communiqué.

R. N.

GRÈVE À AIR ALGÉRIE

Les grévistes suspendus

Le conflit social à Air Algérie s'enlise. Les PNC ont poursuivi hier leur grève pour le troisième jour consécutif, pendant que la direction campe sur ses positions.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon Tamani Ziriat, la liste des grévistes suspendus s'est allongée à 90, contre une quarantaine le 1er jour de la grève. "*Il y a 90 PNC suspendus*", précise-t-elle, en déplorant le refus de la direction de la compagnie aérienne nationale de dialoguer.

"*avant-hier, la direction a pris contact avec nous et nous avons désigné trois représentants pour parler des revendications, de la suspension des grévistes et de l'annulation de la décision de justice sur la grève*", a expliqué la syndicaliste.

Alors que les représentants des grévistes s'apprêtaient à aller à la rencontre du DG de la compagnie, coup de théâtre. "*Au moment où nous devions partir pour cette réunion, une personne nous a appelés pour nous informer que le DG n'était pas disponible pour nous recevoir*", explique-t-elle.

Hier matin, les représentants des grévistes ont été contactés par "*une autre personne pour les informer que le P.-dg de la compagnie n'était pas d'accord pour lever la suspension sur les 7 syndicalistes et qu'il était prêt à le faire pour les autres PNC grévistes*", ajoute-t-elle. "*La base a refusé cette offre, donc nous sommes revenus au point de départ*", déplore Mme Ziriat.

De son côté, Amine Andaloussi, porte-parole d'Air Algérie a indiqué que 82 PNC grévistes ont été suspendus.

"*Nous n'avons reçu aucune revendication officielle de la part des grévistes. Selon leur communiqué publié sur les réseaux sociaux, ils demandent l'amélioration des conditions de travail*", a-t-il dit ce mercredi matin sur la Chaîne 1 de la Radio nationale.

Selon le porte-parole d'Air Algérie, "*jusqu'à présent, 82 grévistes sont suspendus. Le premier jour, il y a 62 membres du PNC, et le deuxième jour 20. On les a informés qu'ils sont suspendus. Ils seront traduits devant le conseil de discipline, comme le stipule le règlement intérieur*", a précisé M. Andaloussi, en dénonçant les "*grèves à répétition*" des PNC, qui portent "*atteinte*" à la compagnie.

Air France à l'offensive sur le marché algérien

La concurrence s'annonce rude pour Air Algérie. Après avoir récupéré la quasi-totalité des créneaux de la défunte Aigle Azur, le groupe Air France passe à l'offensive sur deux fronts : l'offre et les prix.

Ce mardi, le groupe Air France a annoncé renforcer sa desserte de l'Algérie, en démultipliant son offre vers Alger, Béjaïa, Constantine, Oran, Sétif et Tlemcen au départ de Paris et de plusieurs villes françaises.

Ces vols seront assurés par Air France et sa filiale low-cost Transavia à compter d'avril 2020. Ainsi, Air France assurera jusqu'à 31 nouveaux vols par semaine vers l'Algérie. Pour la saison été 2020, Transavia ouvrira de son côté 12 routes vers 6 destinations en Algérie.

R. R.

VIANDES ROUGES

Des concertations pour fixer des prix "raisonnables"

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a annoncé, à Alger, le lancement de concertations avec les différents intervenants et acteurs de la filière des viandes rouges, en vue d'arrêter "*des prix raisonnables*" à même de satisfaire tant les producteurs que les consommateurs, particulièrement pendant le prochain Ramadhan.

S'exprimant au terme d'une rencontre avec les représentants des éleveurs et des importateurs de viandes rouges, le ministre a fait état du lancement de concertations avec les "*différents intervenants et acteurs de la filière de production des viandes rouges, y compris les éleveurs, les importateurs et les propriétaires des abattoirs et des chambres froides des différentes wilayas, et ce, en coordination avec les services du ministère de l'Agriculture pour étudier la disponibilité et les prix des viandes rouges*".

A partir de la semaine prochaine, "*des rencontres seront organisées avec l'ensemble des intervenants des différentes wilayas en vue de parvenir à arrêter des prix raisonnables à même de satisfaire les producteurs et les consommateurs, notamment durant le mois de Ramadan prochain*", a expliqué le ministre faisant savoir que "*la réunion d'aujourd'hui a vu la participation des représentants des éleveurs issus de 18 wilayas*".

Qualifiant la rencontre de "*fructueuse*", le ministre a souligné qu'elle "*a permis d'écouter les préoccupations des intervenants de la filière des viandes rouges et qu'elle était une occasion pour leur faire part des ambitions du ministère visant la régulation du marché*".

A ce propos, M. Rezig a indiqué que les prix supposés et appliqués "*avaient pour origine un représentant d'une organisation d'éleveurs et non une proposition du ministère du Commerce*", affirmant que la mission du ministère "*ne consiste pas à déterminer les prix*", mais ses efforts portent à "*trouver des solutions de régulation du marché et assurer la disponibilité des viandes rouges à des prix acceptables, par souci de préserver le pouvoir d'achat du consommateur*".

M. Rezig a, d'autre part, abordé l'éventualité de fournir la viande cameline et la commercialiser dans le Nord.

Répondant à une question sur l'importation des viandes, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai a affirmé que le recours à l'importation ne "*se fera pas au détriment du produit national*", ajoutant que "*l'importation des viandes ne se fera pas avant la réalisation d'une étude sur le volume de l'offre et de la demande et des modalités de convergence entre les deux, dans le but d'assurer la disponibilité du produit national à des prix qui soient à la portée du citoyen*".

"*L'importation n'interviendra que pour compléter les besoins du marché national en viandes et ne concurrencera pas le produit local*", a-t-il soutenu.

Pour sa part, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière des viandes rouges (CNIFVR), Bouadis Miloud a indiqué que "*la rencontre a permis d'expliquer plusieurs choses*", faisant part de "*la satisfaction*" des éleveurs quant aux assurances et à la volonté du ministère de "*concrétiser la conciliation entre les intérêts des éleveurs et le pouvoir d'achat du citoyen*".

A une question sur la problématique des prix du lait, le ministre a mis l'accent sur "*la détermination de ses services à appliquer la loi pour assurer la vente du lait avec ses prix codifiés*", soulignant que le ministère a communiqué à la justice "*les dépassements de certaines laiteries publiques et privées*" en cette matière.

"*92 laiteries attendent l'agrément, alors celui qui ne respecte pas la loi n'a qu'à cesser son activité*", a-t-il dit.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, l'élaboration d'un "*fichier national pour les unités de production de lait et les distributeurs, en vue de déceler les irrégularités et assurer la stabilité et l'équilibre du marché*", ajoutant que le lait n'est pas commercialisé dans plus de 400 communes en raison de leur éloignement des unités de production.

Concernant le mois de Ramadhan, M. Rezig a déclaré qu'il a "*été décidé, en accord avec le Premier ministre, d'organiser des soldes de tous les produits nationaux durant le mois de Ramadhan prochain, soulignant que les walis ont été instruits d'ouvrir des marchés dédiés aux ventes au rabais de l'ensemble des produits de base notamment les fruits et légumes et l'électroménager et tout ce que le citoyen a besoin durant ce mois sacré*".

Une réunion ministérielle est prévue prochainement pour examiner ces questions.

R. E.

ALI MABROUKINE, PROFESSEUR EN DROIT PÉNAL DES AFFAIRES :

"Il faut renforcer le pouvoir des chambres régionales"

"La marge de manœuvre budgétaire et financière du gouvernement est très étroite, par conséquent le gouvernement a besoin d'instaurer un minimum de transparence et de contrôle sur le mouvement des fonds", a déclaré hier le professeur en droit pénal des affaires, Ali Mabroukine.

Reçu dans l'émission *l'invité de la rédaction* de la Chaîne 3, le spécialiste en droit pénal estime que *"c'est la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie qu'on montre une volonté politique d'instaurer un maximum de transparence dans la vie publique et l'utilisation des fonds publics"*.

Prenant acte des décisions du président de la République, M. Mebroukine se montre plutôt optimiste et salue cette *"volonté et cette détermination, qui selon lui, ne failliront pas au cours des années à venir"*.

L'invité de la Chaîne 3, recommande, entre autres, le *"renforcement du pouvoir des chambres régionales afin d'assurer la traçabilité de toutes les opérations réalisées sur des fonds publics"*.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N°D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°59/2019 paru dans les quotidiens " الرائد " en date du 04/01/2020 et "***Midi Libre***" en date du 06/01/2020 portant **SUIVI POUR LA REALISATION D'UN (01) LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DU SITE DES 2000 LOGEMENTS EN LOCATION VENTE A HASSANIA DANS LA COMMUNE DE CHLEF, WILAYA DE CHLEF (CITES D'HABITAT INTEGREES 2019)** qu'à l'issue de la séance d'évaluation des effectuée le 02/02/2020 la mission est attribuée provisoirement à :

Projet	Soumissionnaire (BET)	Note totale obtenue	Montant suivi DA/TTC	Critères de choix
SUIVI POUR LA REALISATION D'UN (01) LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DU SITE DES 2000 LOGEMENTS EN LOCATION VENTE A HASSANIA DANS LA COMMUNE DE CHLEF, WILAYA DE CHLEF (CITES D'HABITAT INTEGREES 2019)	CHAKRAR MENAOUER NIF : 173441002119134	93.5	17.001.213,37	Mieux disant

NB. : Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP auprès de la commission des marchés compétente

Midi Libre n° 3924 - Jeudi 20 février 2020 - Anep 2016 003 680

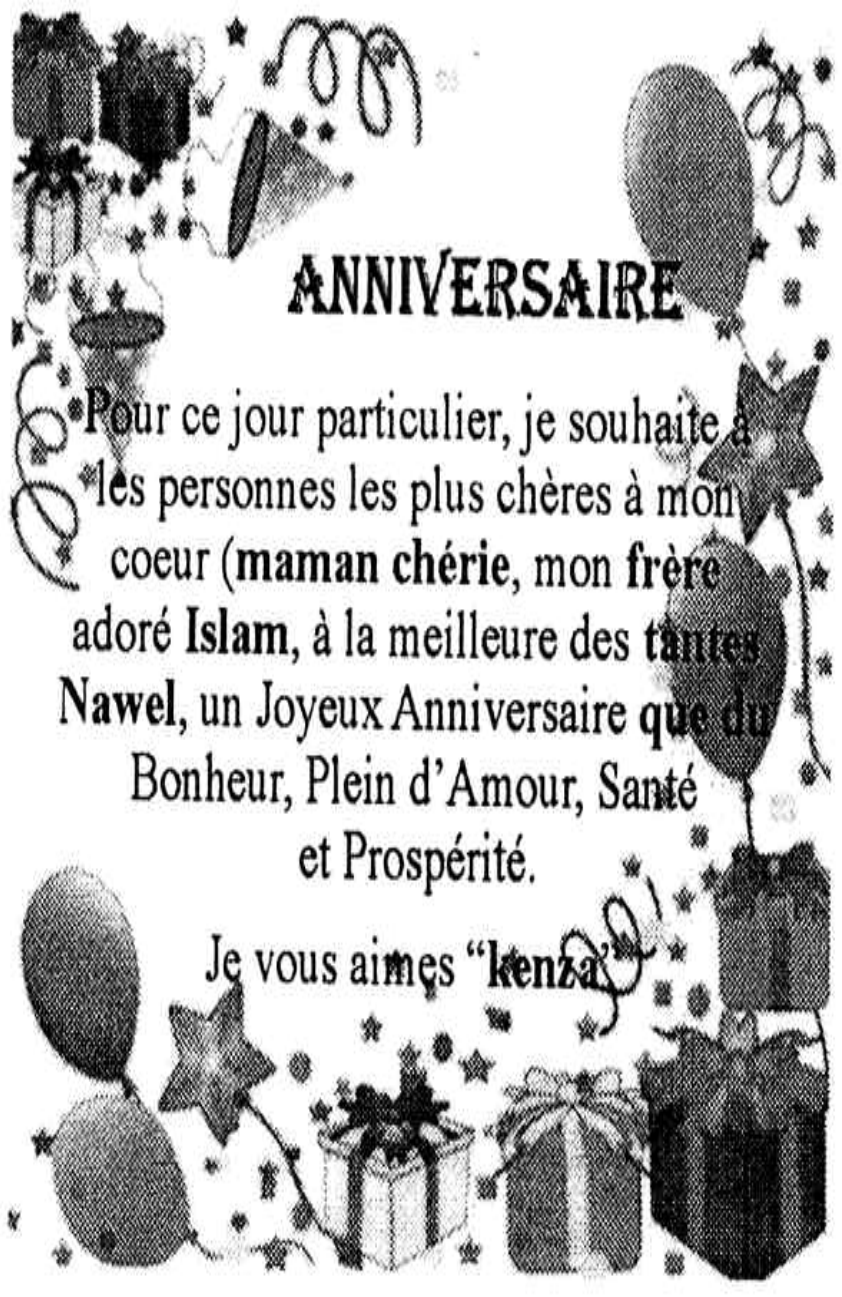

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA DE BEJAIA
COMMUNE DE OUED GHIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2020

N° D'identification fiscal : 06.520.12.571

Le président de l'assemblée populaire communale de Oued Ghir , lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la réalisation du projet intitulé :

Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines scolaires (Année 2020)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune contre paiement d'une somme de (**1500.00DA**) représentant les frais de soumission.

Le dossier de soumission doit comprendre : **Le Dossier de Candidature, l'offre Technique et l'offre financière**, indiqués ci après :

A. DOSSIER DE CANDIDATURE :

-Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée.
-Une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.
-Les statuts pour les sociétés.
-Copie du registre du commerce
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
***Capacités financières** : Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années
* **Capacités techniques** :
-Moyens humains : justifiant son effectif par une liste visée par services de la CNAS
-Moyens matériels : justifiés par les cartes grises et attestations d'assurances pour le matériel roulant et les PV d'huissier de justice ou notaire pour le matériel non roulant).
--Copie du casier judiciaire N°03 de moins de 03 mois.
-Extrait de rôles apuré ou avec échéancier.
-Attestations de mises à jour C.N.A.S, C.A.S.N.O.S.
-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les personnes morales) pour l'année considère.
-Numéro d'identification fiscale(NIF).
-Numéro d'identification statistique (NIS)

B. L'OFFRE TECHNIQUE :-Une déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée.

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité à savoir :
-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

C. L'OFFRE FINANCIERE :

-La lettre de soumission.
-Le bordereau des prix unitaires (BPU).
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique »,ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre Enveloppe anonyme, comportant la mention **« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 01/2020, Projet : Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines scolaires (Année 2020)** adressée à **Mr le président de l'Assemblée Populaire Communale De Oued Ghir** et déposée auprès du bureau des marchés publics de la commune.

La durée de préparation des offres est fixée à **(15) Quinze Jours avant 13h30mn** à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis auras lieu le dernier jour de dépôt des offres **à 13 H 30** les entreprise ayant participe a l'appel d'offre peuvent y assister.

Les soumissionnaires resterons engage par leurs offres pendant 111 jours, à compter de la date limites de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3924 - Jeudi 20 février 2020 - Anep 2016 003 822

CHIFFRE D'AFFAIRES DE RENAULT

Les résultats patissent du recul des ventes, notamment en Algérie

"Le constructeur automobile français l'attribue à un recul des ventes en Argentine, en Turquie et en Algérie ainsi que la chute de la production de véhicules pour Nissan et Daimler."

PAR AMAR AOUIMER

Les responsables du constructeur automobile Renault indiquent que le chiffre d'affaires de cette marque a diminué durant l'année dernière à cause de la baisse du volume des ventes en Turquie, en Algérie et en Argentine. Mais également en raison de la crise de production des marques Nissan et Daimler.

Après avoir publié voici un mois les résultats de ses ventes (3,8 millions de véhicules - en baisse de 3,4 %), Renault annonce un chiffre d'affaires 2019 en repli de -3,3 % (-2,7 % à taux de change comparables) à 55,53 milliards d'euros, rapporte l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille. "*Le constructeur automobile français l'attribue à un recul des ventes en Argentine, en Turquie et en Algérie ainsi que la chute de la production de véhicules pour Nissan et Daimler.*

Son résultat d'exploitation atteint les 2,10 milliards d'euros contre 2,98 milliards d'euros en 2018. Le résultat net chute à 19 M€ (3,45 milliards d'euros en 2018) et la perte nette passe d'un bénéfice de 3,3 milliards d'euros en 2018 à une perte de 141 M€ en 2019", ont t-ils souligné.

Il s'agit de la première perte pour le constructeur depuis la crise économique et financière de 2007-2008.

Par voie de communiqué, Renault se félicite, par contre, de sa marge opérationnelle de 4,8% (2,66 milliards d'euros en recul de 950 M€ par rapport au précédent exercice) et un free cash-flow opérationnel positif à 153 M€, ajoute cette même source.

"*Le groupe Renault, malgré une année perturbée, a pu réaliser des résultats conformes à sa guidance révisée*", commente Clotilde Delbos. La directrice générale par intérim du groupe quittera son poste au 1er juillet 2020, remplacée par Luca di Meo, pour devenir directrice générale adjointe de Renault SA.

Le constructeur, qui prévoit dans un premier temps un objectif 2019 de 6% de marge (6,3% en 2018) avait baissé, fin octobre 2018, ce ratio à environ 5 %. En 2020, Renault prévoit un marché mondial de l'automobile en baisse en Europe et en Russie (-3%) et en hausse (5 %) au Brésil. Le groupe visera, donc, un chiffre d'affaires à taux de change constants, du même ordre qu'en 2019 et une marge opérationnelle du groupe de 3 à 4%. Le free cash-flow opérationnel devrait rester positif.

A. A.

MARCHÉS DE GROS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Appel à accélérer la réalisation

Le président de la Fédération nationale des commerçants de gros de produits alimentaires, Saïd Guebli, a appelé les pouvoirs publics à accélérer la réalisation de marchés de gros de produits alimentaires, leur nombre étant insuffisant à travers le territoire national.

Lors d'une rencontre organisée au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Guebli a appelé à la réalisation de marchés de gros de produits alimentaires, leur nombre étant insuffisant et ce, tout en assurant aux commerçants des conditions de travail favorables. La Fédération avait appelé, en 2018, les pouvoirs publics à réaliser des marchés de gros de produits alimentaires, en raison du manque d'espaces suffisants pour contenir les activités des grossistes, en assurant à ses derniers des conditions de travail idoines, a rappelé le responsable, précisant que le problème se pose toujours. Concernant les marchés de gros de la capitale, Guebli a appelé les autorités locales à raccorder le marché du Caroubier au réseau d'AEP et au réseau électrique et à réhabiliter les routes.

Les marchés de gros de Semmar, du Caroubier et d'El-Harrach ne suffisent plus à contenir la marchandise réceptionnée quotidiennement, vu l'exiguïté des routes et des locaux. D'ailleurs, les gros camions trouvent des difficultés à y accéder, a-t-il ajouté.

Les produits alimentaires seront disponibles en quantités suffisantes durant le mois sacré, a rassuré Guebli, affirmant que les prix resteront stables. Un grossiste au marché de Semmar, Walid Messaoud, a évoqué nombre de problèmes dont souffrent les commerçants, à l'instar de la marge bénéficiaire minime par rapport aux impôts et charges liés au chargement et au déchargement, outre les loyers élevés des locaux et la concurrence déloyale. Dans ce cadre, il a appelé à la réduction des impôts pour les grossistes, l'exonération des produits subventionnés et le contrôle des points de vente illégale. Messaoud a plaidé également pour la réalisation de marchés de gros régionaux de vente des produits alimentaires en dehors des zones urbaines en vue de renforcer leur nombre et garantir de meilleures conditions de travail aux commerçants qui créent des emplois et contribuent à l'économie nationale.

R. E.

RECETTES DOUANIÈRES

Hausse de 7 % en 2019

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1.097,86 milliards DA en 2019, contre 1.026,28 mds de dinars en 2018, enregistrant une hausse de 7 %, selon la direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements "*exceptionnels*" qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes d'Alger port au cours de l'année dernière, qui s'élèvent à 177, 06 milliards de dinars, en plus des travaux d'assainissement des comptes de gestion menés par les Douanes, a expliqué la DGD.

Les recettes perçues en 2019 par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 947,05 mds de dinars, contre près de 882,13 milliards DA en 2018, en hausse de 7,36 %, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 86,26 % de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant l'année écoulée.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de près de 93,2 mds de dinars, contre 89,16 milliards DA, en augmentation de 4,52 % durant la période de comparaison déjà citée.

Selon la DEPD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 50,47 milliards DA, contre 46,37 milliards DA, en hausse également de 8,84%.

Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 6,06 milliards DA, contre près de 6,32 milliards DA, enregistrant, ainsi une baisse de 3,97 %.

Pour les recettes affectées aux communes, elles ont reculé de plus de la moitié en 2019, pour totaliser 1,074 milliard DA contre 2,294 milliards DA, soit (-53,17 %).

L'évolution mensuelle des recouvrements effectués par les Douanes a montré que les recettes douanières ont connu une hausse appréciable de 56,65 %, soit l'évolution la plus importante de l'année 2019 pour atteindre ainsi près de 133 millions DA contre près de 84,6 millions DA en novembre dernier. En effet, la hausse enregistrée en décembre dernier a concerné l'ensemble des recettes budgétaires, celles affectées à la CGSCL aux comptes d'affectation spéciales, aux communes et, enfin, à la Caisse nationale de retraite.

Les recettes affectées au budget ont atteint 116,86 millions DA (+59,34 %), celles allouées au CGSCL ont totalisé près de 9,7 millions DA (+37,35 %).

La même tendance haussière a été enregistrée par les recettes destinées aux comptes d'affectation spéciales avec 0,830 million DA (+78,49 %), aux communes avec 107 millions de dinars (+38,51 %) et, enfin, celles destinées à la Caisse nationale de retraite avec près de 5,02 millions de dinars (+37,45 %).

R. E.

BECHAR, LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN

Mise en place d'un dispositif mobile de surveillance et d'intervention

Les responsables de l'inspection de protection des végétauxau sein de la Direction des services agricole (DSA) ont annoncé que le dispositif mobile de surveillance et d'intervention contre le criquet pèlerin est actuellement actif à travers la région de Béchar.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'un des responsables, en l'occurrence Youcef Bencherifi a précisé à l'*APS* que ce "*dispositif est composé d'une équipe terrestre de prospection et une autre d'intervention directe dans une zone de 800 hectares qui renferme des conditions écologiques favorables à l'apparition du criquet pèlerin, déclarant que ce dispositif, mis en place depuis plus de deux mois par l'Institut national de protection des végétaux (INPV) et qui est aussi équipé d'un système de communication par radio, n'a détecté aucune présence à ce jour de criquet pèlerin à travers la région*".

Selon l'*APS*, M. Bencherfi a affirmé que "*ce dispositif qui s'inscrit au titre de la stratégie de surveillance et de lutte antiacridien de l'Algérie pourra a tout moment être renforcé dans le cadre de cette stratégie, déplorant le peu de moyens mobiles dont dispose son inspection au titre de ses prérogatives de protection des végétaux à travers l'ensemble du territoire de la wilaya de Béchar*".

A travers sa page officielle sur Internet, l'Institut national de protection des végétaux (INPV) signale que la campagne estivo-automnale de surveillance et d'intervention contre le criquet pèlerin, qui a été clôturée le 20 décembre 2019, a "*fonctionné avec un dispositif de surveillance et de lutte composé de 12 équipes dont 2 équipes aériennes déployées au niveau des zones de reproduction et du développement des criquets*".

Les prospections réalisées durant 4 mois au niveau des secteurs du Hoggar, In-Guezzam, Tin-Zaouatine, Bordj- Badji-Mokhtar, Aoulef, Reggane, In- Salah, Illizi et Djanet ont, sur le plan écologique, montré que les conditions écologiques installées dès les premières pluies estivales persistent à ce jour favorables au niveau de la majorité des secteurs visités.

Selon le même site de l'INPV, en effet, un tapis végétal diversifié composé de plantes annuelles et pérennes est bien développé notamment au niveau des principaux oueds touchés par les écoulements et aux périmètres agricoles et que les investigations réalisées sur une superficie globale de 112.648 hectares dont 68.600 hectares par voie aérienne, ont permis de signaler des présences acridiennes sous forme d'ailés et de larves solitaires.

Les équipes opérant au niveau des wilayas frontalières de Tamanrasset, Adrar ont réalisé des interventions préventives contre les présences acridiennes sur une superficie globale de 856 hectares, selon les explications de l'INPV dont les prévisions, en matière de criquet pèlerin, indiquent que les principaux biotopes naturels abritant les conditions favorables de reproduction et de développement des criquets situés entre la bande de l'extrême Sud et le Hoggar, abritent actuellement un potentiel acridien important à l'état dispersé. Ce potentiel acridien pourrait, par ailleurs, se concentrer après dessèchement de la végétation et constituer des petits groupes denses d'ailés immatures.

Les périmètres agricoles irrigués du Sahara central pourraient aussi constituer des microclimats favorables à la reproduction des populations acridiennes sédentaires.

B. M.

ALGER, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De nouvelles infrastructures pédagogiques attendues

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour a fait savoir, lundi 10 février, que la "*capitale se renforcera, avant la prochaine rentrée universitaire, de nouvelles infrastructures pédagogiques*".

Lors d'une visite d'inspection du projet de réalisation de 8.000 sièges pédagogiques à l'université d'Alger 2 (Bouzaréah), en présence du wali d'Alger, Youcef Cherfa, M. Chitour a fait état de la "*réception de 4.000 sièges avant la prochaine rentrée universitaire*".

Au terme de l'inspection du projet de réalisation du pôle universitaire de la nouvelle ville de Sidi-Abdallah (20.000 sièges) ainsi que celui de 11.000 lits, le premier responsable du secteur a indiqué que le parachèvement de ces projets permettrait d'assurer une rentrée universitaire confortable, n'excluant pas, ainsi, la possibilité d'inaugurer certaines facultés de ce pôle avec la prochaine rentrée.

Evoquant la possibilité d'édifier 8 écoles supérieures au niveau dudit pôle, dont une école supérieure spécialisée en droit et intelligence artificielle et les différentes spécialités technologiques, le ministre a souligné la "*nécessité d'une bonne préparation des étudiants afin de rejoindre ces écoles, notamment la maîtrise de la langue anglaise*".

Pour M. Chitour, il est nécessaire de réunir les conditions adéquates aux études, notamment l'hébergement et les autres infrastructures pédagogiques, et ce "*pour permettre aux étudiants de s'engager pleinement dans leurs études et partant relever le niveau de l'université en lui permettant de faire face aux différents défis imposés sur la scène régionale et internationale, notamment en matière de recherche scientifique*".

A cette occasion, il a appelé tous les partenaires et les composantes de la société à "*contribuer au renforcement du rôle de l'université en lui permettant de s'acquitter de ses missions et de former une élite nationale capable de relever les défis et de construire une Algérie nouvelle, un Algérie en mesure de réaliser les aspirations de ses citoyens, notamment les jeunes*".

APS

OUARGLA

Lancement du meilleur projet de création d'activité

Un prix du meilleur projet de création d'activité a été lancé, dimanche 16 février, lors du colloque sur la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneriat innovant, qu'a abrité l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO). Ce concours, qui entre dans le cadre du programme d'appui à l'adéquation-formation-emploi-qualification (Afeq), financé par l'Union européenne (UE), s'adresse aux porteurs de projets innovants, notamment les étudiants des trois cycles, désireux de créer leurs propres entreprises dans différents créneaux économiques.

Il a pour objectif d'encourager les porteurs de projets innovants à la création d'activités pouvant générer de la valeur et contribuer à la croissance économique, a-t-on souligné.

Afeq est un programme intersectoriel qui a démarré le 7 novembre 2017 et s'étalera jusqu'au 15 juillet 2020, avec une possibilité d'extension pour une durée de deux ans, en vertu d'une convention prévue entre le gouvernement algérien et l'UE, afin d'assurer sa continuité, a précisé le directeur national du programme Afeq, Mourad Lemia. Cette démarche permettra d'avoir une meilleure visibilité dans la formation universitaire ou professionnelle visant à répondre aux besoins du marché du travail.

MASCARA

Réalisation de 28 opérations classées urgentes

Les travaux de réalisation de 28 opérations classées "urgentes" dans le secteur des Fessources en eau seront lancés prochainement dans la wilaya de Mascara, a annoncé le wali Abdelkhalek Sayouda lors du conseil de l'exécutif consacré au dossier de l'environnement qui a fait part du lancement de 28 opérations jugées prioritaires et urgentes touchant l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Ces actions sont financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Le wali de Mascara a également fait état du lancement d'une étude inhérente au transfert d'une partie des missions de l'entreprise de collecte des déchets ménagers aux communes et de la révision de la mission de l'entreprise publique de collecte des déchets, compte tenu des nombreux points noirs dont souffrent certaines communes de la wilaya.

En effet nombre de communes de la wilaya de Mascara souffrent du problème de collecte des ordures ménagères.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté sur le lancement des travaux de réfection de certaines écoles primaires à travers des opérations financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales en prévision de la prochaine rentrée scolaire, ainsi que l'ouverture de toutes les cantines fermées et la fourniture du transport scolaire et du chauffage.

APS

ORAN, RÉALISATION DU NOUVEL AÉROPORT

L'inauguration prévue en 2021

Le nouvel aéroport d'Oran sera inauguré en 2021, a annoncé, dimanche 16 février à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre précisera ainsi, au cours de son allocution à l'ouverture de la rencontre Gouvernement-walis, que le nouvel "*aéroport d'Oran sera réceptionné avant le coup d'envoi des jeux méditerranéens (JM) qu'accueillera la capitale de l'Ouest en 2021*".

Selon l'*APS*, le ministre a poursuivi qu'outre "*la réception de l'aéroport d'Oran, le plan d'action du secteur des Travaux publics prévoit le parachèvement de tous les projets ferroviaires inscrits, la finalisation des programmes de routes reliant le Nord et le Sud et la transformation de la route transsaharienne Alger-Lagos en une autoroute, ajoutant que le projet de l'autoroute Est-Ouest sera parachevé et doté du système de péage et que s'agissant du secteur des Transports, l'accent sera mis sur le lancement de systèmes intelligents pour la gestion du trafic routier, le renforcement de la flotte nationale, aérienne et navale, en sus de la réouverture des aéroports non exploités*".

Le premier responsable du secteur a appelé les walis à accorder "*la priorité aux projets de désenclavement et d'amélioration de l'accessibilité des régions montagneuses, des Hauts-Plateaux et du Sud, tout en veillant à arrêter les priorités selon des normes claires et précises, leur recommandant qu'il s'agira aussi de s'assurer du parachèvement des études avant le lancement de tout projet et de veiller au contrôle strict de la qualité des travaux des routes*".

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé la séance d'ouverture de la rencontre Gouvernement-walis qui s'est étalée sur deux jours sous le signe "Pour une Algérie nouvelle : développement humain, transition énergétique et économie numérique ", a fait savoir l'*APS*, ajoutant que les participants aux travaux de la rencontre Gouvernement-walis débattront de plusieurs thèmes portant notamment sur "L'amélioration continue du cadre de vie citoyen à travers une démarche de planification des systèmes de développement local", "La gestion rationnelle du foncier économique", "La mise en place d'une gouvernance urbaine axée sur la gestion moderne des nouvelles villes", "La gestion de la problématique routière dans le cadre d'une stratégie multisectorielle intégrée", et "La digitalisation des services publics locaux".

B. M.

TEBESSA, ZONES HUMIDES DE LA WILAYA

Recensement de 16 espèces d'oiseaux migrateurs

Seize espèces d'oiseaux migrateurs ont été dénombrées par la Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa lors de l'inventaire hivernal effectué dans les différentes zones humides de la wilaya, a indiqué à l'*APS* le chef de service de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts, Mounir Smida.

"*Une augmentation dans le nombre des espèces a été enregistrée cette année par rapport à l'année 2018*", a précisé à l'*APS* la même source, soulignant que "*10 espèces ont été dénombrées en marge de la célébration de la Journée mondiale des zones humides*" (2 février de chaque année), organisée cette année au niveau de la retenue collinaire Sem el-Brika à El-Kouif.

Un nombre important de canards souchet et de canards colvert, de l'erismature à tête blanche et le fuligule nyroca qui sont des espèces rares et plus de 500 individus du foulque macroule ont été inventoriés à cette occasion.

Aussi, plusieurs individus du grand cormoran, grèbe castagneur et le sarcelle d'hiver, ont-ils été également observés, a ajouté le même responsable, soulignant que cette opération de dénombrement a permis d'inventorier 765 oiseaux de diverses espèces dans six zones humides.

"*Le recensement hivernal des oiseaux migrateurs, effectué annuellement par la conservation des forêts, s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des déplacements et de la croissance de ces oiseaux*", a fait savoir la même source, soulignant que cette opération représente "*un indicateur important pour déterminer la biodiversité dans chaque région*".

Il a révélé également que tous les moyens matériels, humains et techniques nécessaires sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération de dénombrement hivernal de ces espèces.

Des écoliers ont participé, dans le cadre de cet événement, à une opération de plantation d'arbustes, ont indiqué des responsables de la conservation des forêts, ajoutant que la wilaya de Tébessa compte six zones humides artificielles, dont le barrage de Oueldjet-Mellag et le barrage de Safsaf ainsi que quatre retenues collinaires dans les communes de Bekaria, Aïn-Zarga et El-Kouif.

APS

TAMANRASET

Valorisation de la richesse animale en régions frontalières

Le président du Conseil régional interprofessionnel de la filière des viandes rouges (CRIVR) a appelé à Tamanrasset, à la "*valorisation de la richesse animale en régions frontalières au Sud pour assurer une meilleure exploitation de la filière des viandes rouges*".

M'hamed Bouhedjar a affirmé, à l'*APS*, qu'il est "*nécessaire de revoir les conditions d'exploitation de la richesse animale dans les régions frontalières de l'extrême sud du pays, à travers l'adoption de nouveaux mécanismes visant à développer le cheptel pour améliorer l'exploitation des viandes rouges*". Ces régions frontalières comptent un important cheptel, dont il appartient de revoir et de faciliter les modes de déplacement, notamment en termes de commercialisation et de recherche de nouvelles zones pastorales.

M. Bouhedjar a signalé, à ce titre, que les "*éleveurs de différentes espèces de cheptel (ovin, camelin et bovin saharien), se sont vus interdire la commercialisation de leurs produits hors wilaya*", appelant à " *trouver des mécanismes pour lever ces contraintes et ouvrir des marchés pour leur commercialisation dans d'autres régions du pays*".

Ceci permettra, a-t-il estimé, de "*soutenir le développement de la richesse animale dans ces régions et de créer des opportunités d'investissement dans les wilayas du Sud, avant de saluer la mesure liée à la réalisation d'abattoirs industriels dans le sud du pays*".

Créé en mars 2018, le Conseil régional interprofessionnel de la filière des viandes rouges, dont le siège est à Tamanrasset, coiffe 9 wilayas du Sud, à savoir Tamanrasset, Adrar, Illizi, Ouargla, Tindouf, Béchar, Ghardaïa, Biskra et El-Oued.

ADRAR

8e édition du Festival des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire

Plus de 400 participants onr pris part à la 8e édition du Festival d'Adrar des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, dont les activités ont débuté vendredi 14 février. La manifestation sportive et socioculturelle, sur deux jours, a pour objectif d'offrir un cadre de rencontre entre les fonctionnaires du secteur, de renforcer leur aptitudes physiques et d'améliorer leurs rendements professionnels au sein des établissements pénitentiaires, ont indiqué les organisateurs. Le programme du festival, qui se tient sous l'égide du ministère de la Justice comprend diverses activités sportives et des campagnes de volontariat, avec l'association de plusieurs institutions publiques et de la société civile. Le festival a débuté par le 7e championnat national de boules au stade du parc familial de Meraguène, ainsi que par les phases éliminatoires de courses hippiques suivies d'un semi-marathon sur une distance de 5 kilomètres et enfin une course cycliste.

Il était question égalment d'une opération de reboisement sur une superficie de 50 hectares au niveau d'un site relevant du secteur, et ce en collaboration avec la Conservation des forêts de la wilaya et la participation de différents corps et d'associations locales.

Une opération d'ensemencement de poissons d'eau douce était également au programme au niveau des bassins se trouvant sur le même site.

APS

MAURITANIE

Début de manœuvres militaires antiterroristes sous commandement américain

D'importantes manœuvres militaires annuelles ont débuté lundi 17 février dans le centre-ouest de la Mauritanie sous commandement américain, en présence de quelque 1 600 soldats de pays africains et occidentaux, alors qu'une réduction des forces américaines en Afrique est actuellement à l'examen à Washington.

L'exercice Flintlock est organisé depuis 2005 par le commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom) pour "*renforcer la capacité des principaux pays partenaires de la région à lutter contre les organisations extrémistes violentes, à protéger leurs frontières et à assurer la sécurité de leurs populations*", selon le site de l'ambassade des États-Unis en Mauritanie.

Une cérémonie d'inauguration de l'édition 2020 a eu lieu lundi à Atar, dans le centre-ouest de la Mauritanie. Les exercices, qui doivent s'achever le 28 février, se dérouleront également à Nouakchott et Kaédi (Mauritanie) et dans la ville sénégalaise de Thiès. Lors de cette cérémonie, le général de brigade de l'US Air Force Dagvin Anderson, chef du Commandement des opérations spéciales en Afrique (Socafrica), a averti des risques d'extension des "*menaces terroristes*", qui touchent surtout dans le Sahel le Mali, le Burkina Faso et le Niger, "*à d'autres pays si on ne s'y oppose pas*".

Parmi les pays africains qui prennent part aux manœuvres figurent le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, le Tchad, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Les États-Unis, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la République tchèque, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni participent également à l'exercice, selon l'ambassade américaine à Nouakchott.

Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a assuré dimanche à Dakar que les États-Unis veilleraient à faire "ce qu'il faut" en partenariat avec leurs alliés au sujet de la réduction ou non de leur présence militaire en Afrique.

Le ministre sénégalais des Affaires étrangères Amadou Ba, à ses côtés lors d'une conférence de presse, a indiqué que les États-Unis avaient fait part aux dirigeants sénégalais "*de leur volonté de retirer leurs forces combattantes*". Il avait souligné que, pour le Sénégal, cela ne signifiait pas un retrait militaire américain du continent, les États-Unis apportant un soutien en renseignement, en logistique et en formation à la lutte contre le djihadisme.

TOGO

La pression djihadiste très forte

La pression djihadiste est "très forte" dans l'extrême-nord du Togo, a affirmé lundi 17 février le chef de l'État Faure Gnassingbé, en campagne pour la présidentielle de samedi, qui a rendu visite à ses troupes déployées le long de la frontière avec le Burkina Faso.

"*La menace est réelle et la pression est très forte (…). Nous avons connu récemment des combats jusqu'à sept kilomètres de notre frontière*", a déclaré le chef de l'État dans un entretien à l'*AFP*, alors qu'il se rendait sur des postes militaires avancés près du Burkina Faso voisin, déchiré par les violences. "*Nous notons que les attaques [au Burkina] sont de plus en plus meurtrières. Malheureusement, le Bénin aussi vient de subir un coup, donc cette pression-là nous la ressentons chaque jour un peu plus*", a-t-il ajouté.

Le Président dit essayer "*de tirer les leçons de ce qui se passe ailleurs. C'est pour cela que j'essaie de dire aux populations, aux leaders religieux, aux chefs traditionnels (…) qu'ils doivent aider les forces de défense et de sécurité*". Forces qui, elles, doivent "*éviter les brimades, les petites corruptions qu'on voit parfois sur nos routes. Notre principale richesse, c'est la stabilité et la sécurité. Si nous perdons cela, tous nos projets de développement seront compromis et remis en cause*", a-t-il également affirmé.

Des frontières très poreuses

Le chef de l'État a rappelé que plusieurs arrestations avaient eu lieu ces derniers mois sur le territoire togolais. "*Des personnes ont été libérées, d'autres ont été extradées vers le Burkina Faso et le troisième groupe est sous notre main, a-t-il précisé. Les frontières sont tellement poreuses, je ne dirais pas [qu'il y a au Togo] des cellules constituées [de manière permanente], mais des éléments sûrement. Il y a certainement des éléments qui sont en transit ou qui séjournent un temps et qui repartent.*" Selon des experts et des sources de sécurité, le nord des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest est devenu vulnérable face à la stratégie d'expansion et de multiplication des fronts adoptée par les groupes islamistes armés qui prolifèrent au Mali, au Niger et au Burkina Faso voisins.

L'armée togolaise a lancé en septembre 2018 l'opération Koundjoaré dans la région des Savanes (nord) pour faire face à cette menace. Un important dispositif a été déployé tout au long de la frontière avec le Burkina Faso pour empêcher d'éventuelles infiltrations djihadistes. Le nord du Bénin a été frappé par l'enlèvement de deux touristes français dans un parc animalier en mai 2019, ainsi que par l'attaque le 9 février d'un poste de police par des hommes armés.

IRAN

Les prochaines législatives prévues le 21 février

Le 21 février, les Iraniens se rendront aux urnes pour des législatives qui détermineront l'orientation politique du prochain gouvernement. Dans un contexte de tensions accrues avec les États-Unis.

C'est un scrutin décisif pour l'Iran, mais aussi pour la région: les législatives se dérouleront vendredi 21 février en Iran. Celles-ci donneront le ton pour l'élection présidentielle qui aura lieu en 2021, et en fin de compte, la direction politique que prendra le pays pour les années à venir.

Les USA se trompent en pensant renverser le pouvoir en Iran par leur retrait de l'accord sur le nucléaire, selon Téhéran

Depuis la révolution islamique de 1979, l'Iran est tiraillé politiquement entre les factions modérées et conservatrices de la classe politique. En Occident, alors que beaucoup se réjouissaient de la posture mesurée du Président Hassan Rohani, élu en 2013, beaucoup s'inquiètent désormais des échéances électorales iraniennes en 2020 et 2021. Littéralement, ce n'est plus une course. Les partisans de la ligne dure veulent la présidence. C'est la fin de la modération pour au moins une décennie, si ce n'est plus.

Le retrait unilatéral américain de l'accord sur le nucléaire de 2015, la réimposition des sanctions, l'assassinat du général Qassem Soleimani, sont autant de décisions qui ont revigoré le courant conservateur au pays des mollahs. Déterminé à marquer le coup lors de ces législatives, le conseil des Gardiens de la révolution, organe plutôt conservateur du gouvernement, qui valide les candidatures, en a rejeté pas moins de 7.296. Des disqualifications qui pourraient entraîner un taux de participation réduit à ces élections.

Dans ce contexte de tensions accrues avec les États-Unis, quelles perspectives peut-on avoir pour ces élections? Et quelles conséquences celles-ci peuvent-elles avoir sur la politique, intérieure et extérieure de l'Iran pour les années à venir ?

Agences

TURQUIE

Près de 700 "gülenistes" arrêtés ou recherchés en Turquie

Plus de 700 personnes, soupçonnées d'appartenir au mouvement de Fethullah Gülen, accusé d'être derrière la tentative de coup d'Etat de 2016, ont été arrêtées ou font l'objet d'un mandat d'arrêt en Turquie, a annoncé mardi l'agence officielle turque Anadolu. Dans le cadre d'une enquête menée dans les rangs de l'armée, les procureurs turcs ont ordonné mardi l'arrestation de 157 personnes soupçonnées de liens avec le prédicateur en exil aux Etats-Unis depuis 1999 et qui dément toute implication dans la tentative de putsch.

A Ankara, 71 personnes devaient par ailleurs être arrêtées dans le cadre d'une enquête portant sur des soutiens présumés de Fethullah Gülen au sein du ministère de la Justice, a précisé l'agence *Anadolu*. Parallèlement, les procureurs ont émis des mandats d'arrêt pour 467 personnes soupçonnés d'entretenir des liens avec Gülen dans le cadre d'une enquête sur des cas de corruption dans la police.

Depuis le début de la vaste purge consécutive à la tentative de coup d'État, quelque 80.000 personnes ont été placées en détention préventive et quelque 150.000 fonctionnaires ont été radiés ou suspendus de leurs fonctions, notamment dans l'enseignement et au sein de l'armée. Les opposants du Président Recep Tayyip Erdogan accusent le chef de l'Etat d'utiliser le putsch manqué de l'été 2016 comme prétexte pour réprimer toute voix dissidente dans le pays.

Le gouvernement dément et invoque des enjeux de sécurité nationale.

Agences

MIDI

CULTURE

Écriture féminine aux XXe et XXIe siècles, entre stéréotype et concept

La journée d'étude à l'origine de ces actes, qui s'est tenue le 12 décembre 2015 à la Maison de la recherche de l'Université Paris-Sorbonne, visait à esquisser les grands axes d'une histoire littéraire de l'« écriture féminine » aux XXe et XXIe siècles.

CULTURE

Écriture féminine aux XXe et XXIe siècles, entre stéréotype et concept

La journée d'étude, qui s'est tenue le 12 décembre 2015 à la Maison de la recherche de l'Université Paris-Sorbonne, vise à esquisser les grands axes d'une histoire littéraire de l'"écriture féminine" aux XXe et XXIe siècle.

PAR CHLOÉ CHAUDET

Contrairement à ce qu'aurait pu suggérer son thème, elle n'a heureusement pas rassemblé que des femmes. De même, si les articles regroupés ici ne sont consacrés qu'à des écrivaines, ils montrent de manière assez évidente que les réflexions qui les unissent ne sont pas fondées sur le postulat d'une essence féminine exclusive. Et si l'on suit Hélène Cixous – qui est évidemment l'un des noms, si ce n'est le nom à associer à l'*« écriture féminine »* comprise en tant que concept – celle-ci n'est pas l'apanage des femmes: en 1975, Cixous rapproche Jean Genet des deux seules écrivaines françaises (Colette et Marguerite Duras) capables selon elles d'*« inscrire de la féminité »* dans leurs œuvres.

Cixous ne place, donc, pas exactement au même plan *« écriture féminine »* et *« féminisme »*–même si dans le contexte d'où elle s'exprime alors, les deux notions sont évidemment liées. Lors d'une table ronde portant sur les difficultés du dialogue franco-américain sur la question du genre, Christine Planté expliquait ainsi ce qui avait mené à l'affirmation d'une « écriture féminine » en France :

[...] ce qui est venu d'abord, c'est Simone de Beauvoir, au lendemain de la guerre, avec un texte absolument fondateur : *Le Deuxième Sexe*. Dans une démarche égalitaire, matérialiste, universaliste, elle critique la position faite aux femmes dans la société et dans la culture au nom de leur infériorité, montre leur infériorisation au nom de la différence. Plus de vingt ans plus tard, apparaît, à la fois dans sa filiation et dans une prise de distance [...] avec une partie de ses analyses, tout le courant qui se cristallise autour de la question de l'*« écriture féminine »* au moment de l'essor des mouvements de femmes dans les années 70. Ce courant va jouer plutôt l'affirmation et la valorisation de la différence contre l'exigence d'égalité, en dénonçant cette égalité comme piégée, comme un triomphe du même, de l'Un qui nie l'altérité. [...]. Ce courant, qui n'est pas forcément dogmatique dans l'effervescence de ses débuts, va durcir ses thèses [...] à travers des débats à l'intérieur des mouvements féministes et de toute la mouvance culturelle qui les accompagne, la réception américaine en témoigne.

La réception étatsunienne de ces féministes françaises des années 1970 (ou *« féministes de la deuxième vague »*) a en effet contribué au succès comme à la radicalisation de certaines conceptions différentialistes du *« féminin »*. Au cœur de celles-ci : Cixous et son *« écriture féminine »*.

La notion est notamment définie en 1975 dans *« Le rire de la Méduse »*, où elle comporte trois composantes principales. Le privilège de la voix est une première spécificité de l'*« écriture féminine »* selon Cixous, et résulterait d'*« une oralisation de la langue impliquant un rapport moins sublimé à la mère »*. Une deuxième grande caractéristique de l'*« écriture féminine »* est son lien au corporel: les femmes s'étant *« détournées de [leur] corps, qu'on [leur] a honteusement appris à ignorer, à frapper de la bête pudeur »*, une revalorisation du rapport de la femme à son corps est en effet nécessaire pour Cixous . Enfin, dans le prolongement de ces deux premiers aspects, l'*« écriture féminine »* se doit d'être une écriture de l'intime, tentant en particulier de faire entendre l'inconscient.

« Le rire de la Méduse » est considéré comme un essai fondateur pour les études féministes, en Europe comme aux États-Unis. Comme le souligne Frédéric Regard dans sa préface, le texte de Cixous peut être compris de manière extrêmement large:

Car ce n'est pas le moindre génie du Rire de la méduse que de prévoir dès 1975 une jonction entre études de genre et études postcoloniales en établissant une équivalence entre « la femme » et « l'Afrique », la figure du «harem» symbolisant cette superposition des types de « marges ». [...] Si elle [Cixous] s'autorise à dire « nous » à partir de son « je », c'est qu'elle entend entrer dans une arène démocratique internationale, où la parole ne se prend pas seulement au nom des féministes françaises, mais au nom de tous les autres, c'est-à-dire au nom de tous ceux, femmes et hommes, à qui on a toujours fait, et partout, dans toutes les langues, *« le coup de l'Apartheid »*.

Pourtant, comme le rappelle Christine Planté, de nombreuses lectures réductrices du texte ont *« largement contribué à fixer [la] vision biaisée d'un féminisme français essentialiste »*. Il est donc peu étonnant qu'entre les années 1970 et 1990, plusieurs théoriciennes et écrivaines américaines et européennes se mettent à refuser toute approche trop réductrice ou trop figée de l'*« écriture féminine »*, voire l'expression même.

C'est à partir de ces réactions que nous avons envisagé le thème de la journée à l'origine de ces actes. Les débats autour du texte de Cixous, qui ont notamment révélé certaines oppositions entre des conceptions différentialistes et des approches universalistes du féminin, étaient en effet en germe avant la vague féministe d'après-guerre et connaissent actuellement des prolongements à explorer.

Comme Anne Simon l'a rappelé, *"l'écriture dite féminine est un phénomène culturel et social diversifié selon les époques et les espaces, pas une donnée biologique –le mythe d'une écriture "humorale" des femmes a fait long feu, et a eu ses raisons d'être historiques dans les années soixante-dix »*. À cet égard, tous les articles composant ces actes partent du principe que si écriture féminine il y a, celle-ci ne peut être que plurielle. Nul hasard qu'ils aient pour point commun de s'intéresser à des écritures visant à dépasser l'idée d'« un » féminin, que celui-ci repose sur les traits plus ou moins malléables définis par Cixous ou sur des stéréotypes peu subtils, auxquels répondent les auteures dont il est question dans la première partie de ces actes, «Jeux avec les stéréotypes».

Le premier chapitre, *« Le féminin en question »*, questionne la pertinence de l'idée d'une écriture féminine pour l'analyse littéraire. A'icha Kathrada se penche sur la correspondance de Marguerite Yourcenar, miroir de son œuvre littéraire, qui révèle un certain trouble et une certaine pudeur de l'écrivaine dès lors qu'il s'agit de se définir en tant que femme et auteure. Entérinant certains stéréotypes qui ont pu être attachés à la *« littérature féminine »* depuis la fin du XIXe siècle en particulier, Yourcenar semble surtout revendiquer une écriture androgyne. Przemysław Szczur convoque ensuite l'œuvre de l'écrivaine et psychanalyste belge Jacqueline Harpman, en particulier le roman *Orlanda*. Il se demande si une étude narratologique du roman en termes de masculin/féminin, à laquelle nous invite a priori son titre, est suffisante, ou si elle se transforme nécessairement en une analyse intersectionnelle.

Le deuxième chapitre, *« L'élaboration de voix singulières »,* met en lumière la construction de voix singulières à partir de reformulations de stéréotypes liés au féminin. En filigrane, Jelena Antic et Mahaut Rabaté montrent qu'opposer un *« universalisme à la Beauvoir »* à un *« différentialisme à la Cixous »* est parfois trop simpliste : dans L'Homme assis dans le couloir de Marguerite Duras, la forme singulière du cri vise à exprimer la complexité d'un désir féminin aux dimensions cosmiques; et dans l'œuvre d'Assia Djebar, le refus d'une conception essentialiste du féminin s'inscrit dans une dynamique tendant moins vers un universel que vers un extra-occidental. Comme le rappelait en effet l'appel à communications de notre journée d'étude, l'association de la féminité à l'oralité correspond à un stéréotype typiquement occidental, qui peut s'expliquer historiquement: comme l'ont analysé Christina Braun et Inge Stephan, « la femme » occidentale, dès l'apparition de l'alphabet grec, aurait été associée au corporel et au charnel, à la sexualité, à la mortalité, et à une langue orale parce que liée au corps. Ce stéréotype n'est pas nécessairement de mise dans les cultures maghrébines, de l'Afrique noire ou des Caraïbes, où l'oralité est d'abord, indépendamment de toute problématique de genre, une forme fondamentale de la culture.

Partant également du principe que l'écriture féminine ne peut être que plurielle, les autres propositions que nous avons reçues se sont ensuite davantage orientées vers la question des modalités d'une écriture féministe, selon un second postulat à interroger : l'existence d'une *« écriture féminine »* n'aurait de sens qu'associée à l'idée

d'une écriture luttant contre l'oppression des femmes, ce de manière plus ou moins explicite. En d'autres termes, s'opérerait un glissement de l'écriture féminine à l'écriture féministe–ou inversement –autour de l'idée-pivot d'engagement. Cette dynamique suppose de s'interroger plus précisément sur les conditions nécessaires pour qu'une écriture féminine soit également féministe. De fait, les articles de la deuxième partie de ces actes, *« À nouvelles auteures, féminismes nouveaux ? »*, qui traitent d'écrivaines contemporaines et ultra-contemporaines, gravitent tous, de manière plus ou moins éloignée, autour de cette interrogation.

Fréquemment, employer l'adjectif « féministe » signifie se référer à un arrière-plan : l'histoire des mouvements d'émancipation des femmes. Par ailleurs, les tenants des *« études féministes »* ont pour habitude de justifier leur préférence de cet adjectif comme suit :

Les *« études féminines »*, portées généralement par des femmes travaillant en littérature [française], philosophie ou psychanalyse [...] mett[e]nt l'accent sur [...] la reconnaissance de la différence sexuelle. Les *« études Féministes »* plus souvent développées chez les enseignantes en sciences sociales et humaines étudient [...] la construction sociale et historique de la différence.

Mais c'est bien d'un « généralement » et d'un « souvent » qu'il s'agit ici : ne pourrait-on pas objecter que l'adjectif « féminin » s'applique peut-être mieux à des écritures en décalage par rapport aux rhétoriques frontales caractérisant de nombreuses féministes des années 1970 ? A contrario, ne perd-on pas quelque chose en laissant de côté la dimension historique que présuppose le terme « féministe » ? Trouver des éléments de réponse à ces questions nécessite en tout cas d'interroger les positions de nos écrivaines contemporaines par rapport à l'héritage féministe.

Certaines semblent assumer cet héritage. Chez les auteures françaises et francophones dont traitent les articles de Morgane Kieffer, Hanna Ayadi et Maëva Touzeau, on constate que dans la continuité du célèbre slogan des années 1970 *« Le personnel est politique »,* le corps, l'intimité et, plus largement, les questionnements identitaires des personnages féminins possèdent toujours une portée politique évidente. Les modalités et les enjeux en sont exposés dans un premier chapitre intitulé *« Corps féminins, corps politiques »*. Si, côté français, Marie Ledonnet et Hélène Lenoir situent leurs personnages féminins en dehors de la communauté via une poétique du dégagement, l'écriture libertaire de la Franco-Algérienne Leïla Marouane fait résonner les voix de femmes violentées, qui semblent dessiner un collectif d'un roman à l'autre. Et la question politique est une composante essentielle pour les auteures canadiennes de langue française, auteures chez qui la revendication identitaire est indissociable d'une revendication communautaire, que ce soit en Acadie ou au Québec.

Chez les écrivaines dont traitent Sophie Guignard et Julie Brugier dans le dernier chapitre, les rapports à l'héritage féministe semblent plus brouillés. Tout en possédant une dimension transgressive rendue manifeste par une écriture de l'intime féminin, la pensée irrationnelle qui irrigue certaines œuvres de Calixthe Beyala, Claire Castillon, Carole Martinez et Marie NDiaye n'en relaie pas moins un discours androcentrique. Serions-nous ici confronté.e.s à des écritures féminines mais non féministes ? Dans l'œuvre de Maryse Condé, l'ambivalence des discours sur le féminin ressortit davantage à une volonté de repenser certaines modalités du féminisme occidental, dans un écho aux féministes dites de la troisième génération.

L'entretien venant clore cette publication a une origine bien précise : Cloé Korman avait été interpellée par le fait que les réceptions françaises de son roman *Les Saisons de Louveplaine* (2013) avaient globalement ignoré la dimension genrée du texte, pourtant très évidente puisqu'il met en scène un personnage féminin se faisant passer pour un jeune homme, Sony. En lien avec la seconde partie de ces actes, il paraissait intéressant de réfléchir à un lien éventuel entre la réaction – ou plutôt, l'absence de réaction – des critiques face à cette dimension du roman de Cloé Korman, et un rapport parfois complexe des penseuses et penseurs contemporain.e.s de langue française aux figures tutélaires du féminisme.

"DE NOS FRÈRES BLESSÉS"

Un drame de guerre poignant

La pièce "De nos frères blessés", de Joseph Andras, et mise scène par Fabrice Henry, déroulée lundi soir au théâtre Abdelmalek-Bouguermouh, au 3e jour du festival international du théâtre de Béjaïa, a ému jusqu'aux larmes tant la pièce était poignante et son récit bouleversant.

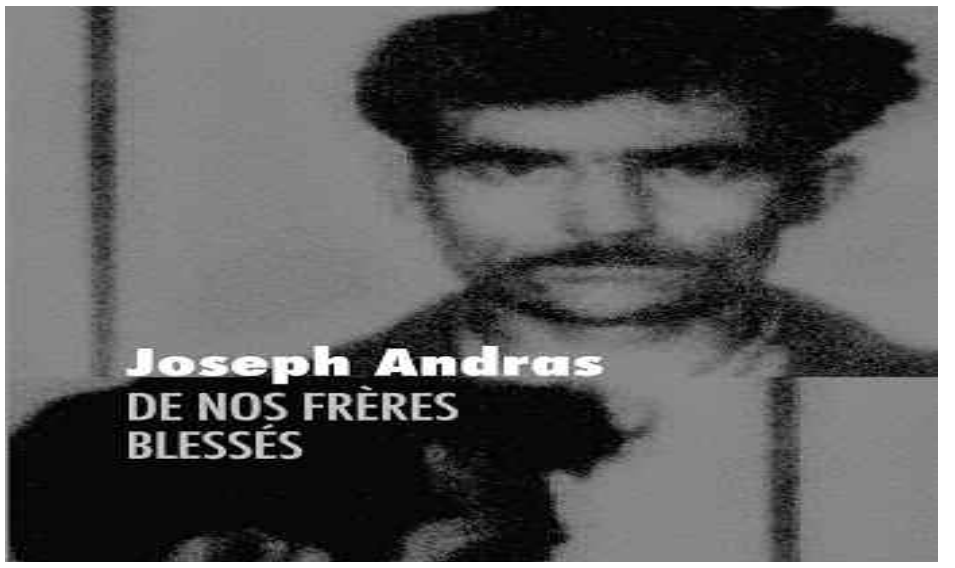

L'histoire, qui met à jour, le parcours héroïque mais singulier de Fernand Iveton, un travailleur algerien d'origine française, engagé foncièrement dans le combat de libération nationale mais qui a dû le payer de sa vie, ayant été sauvagement torturé, condamné à mort à l'issue d'un simulacre de procès puis guillotiné en 1957, a secoué et ébranlé tout le public, pourtant habitué à entendre des faits de guerre invraisemblables. Dans la région, notamment dans ses montagnes, il n'y a pas de famille, sinon des cas rares, qui n'aient pas été confrontées ou entendu des récits sur des violences coloniales inouïes.

Et pourtant, ce soir, il a cédé au drame Iveton, dont beaucoup ignoraient peut-être l'existence mais qui le découvrent dans sa vérité, ses engagements, ses convictions mais aussi toute sa fragilité, et surtout le martyre subi. Un homme dont la vie s'est brisée tel un vase en porcelaine, dans le corridor de l'aveuglement et de bêtise et qui n'a pu échapper à l'échafaud, malgré une forte mobilisation et les discours humanistes de l'administration coloniale d'alors, d'autant que dans sa propagande, il n'y avait pas de soulèvement, encore moins de guerre mais juste des "événements". Alors, il a fallu le liquider brutalement pour en faire un exemple et conditionner, ainsi, tous les Français d'origine algérienne en situation d'être tentés de suivre son modèle. Car au niveau des arguments ayant présidé à son exécution, la sentence a été plus que disproportionnée.

Et pour cause ! Iveton, la trentaine non révolue, a été arrêté à Belcourt (Alger) pour avoir caché et déposé une bombe dans son lieu de travail. Un engin, toutefois, qui n'a jamais explosé, ni tué quiconque, ayant été dissimulé dans un endroit où il ne pouvait faire de victime, son objectif n'était autre que celui d'éveiller les consciences et d'attirer l'attention sur les massacres d'Algériens.

Pour autant, son geste a été interprété comme un "*acte terroriste*", et à ce titre, il a été traité comme tel, en l'occurrence comme "*un rebelle, un traitre, un félon, un blanc vendu aux crouilles*". Et la demande de grâce, introduite auprès des autorités françaises, notamment François Mittérand, alors ministre de l'Intérieur et ultérieurement devenu président et artisan, en 1982, de la loi sur l'abolition de la peine de mort et qui fut rejetée.

Pour mettre en scène ce drame, Fabrice Henri n'a pas eu recours à quelques artifices se contentant, hormis quelques passages romancés, de reproduire fidèlement le livre de Joseph Andras, récipiendaire du prix Goncourt du "1er roman", en 2016, qu'il a refusé, du reste, d'accepter.

Le metteur en scène a fait la part belle à la narration, laissé à l'apanage de 4 comédiens d'exception (François Copin, Clémentine Haro, vincent Poudroux, et Thomas Résende), qui ont magnifié le texte original, en le déclamant dans une émotion et un réalisme époustouflants.

En fait, son succès, au-delà de la performance des acteurs, doit beaucoup également à la technique scénographique utilisée, empruntant surtout au théâtre actif qui associe dans un jeu commun les acteurs et les spectateurs dans une dynamique partagée d'écoute et d'engagement. Plusieurs spectateurs ont été conviés ainsi à lire des passages de lettres d'Iveton à sa femme, ou campant sur scène, quelques rôles de condamnés à mort, sur le point de passer sous la lame de la guillotine, sur fond d'un chant révolutionnaire "*Min djibalina*" entonné collectivement.

Un spectacle singulier, original, bien servi par les comédiens et surtout par la qualité et la puissance du texte, que d'aucuns qualifient de chef-d'œuvre.

4e SALON NATIONAL DU LIVRE À BATNA

Engouement remarquable des lecteurs

L'ouverture, mardi, du 4e Salon national du livre à la salle Ashar de Batna s'est caractérisée par une forte affluence du public.

Initié par la Direction locale de la culture en coordination avec une maison d'édition privée, l'association culturelle El Chourouk et l'annexe de wilaya de l'Union des écrivains algériens, ce salon a connu, dès son ouverture, un fort engouement chez les universitaires et lycéens, notamment.L'édition 2020 du Salon national du livre qui a pour slogan "*Une société qui lit une société qui bâtit*" se démarque par un large éventail de genres proposés, de la littérature à la technologie, en passant par la science et le livre jeunesse.

Ainsi, les visiteurs auront le loisir de découvrir, jusqu'au 5 mars prochain, plus de 15.000 titres, publiés par 30 maisons d'édition issues de 25 wilayas du pays, a indiqué, à l'APS, le directeur de la culture, Amar Kebour, soulignant que cette manifestation sera agrémentée de conférences et de rencontres littéraires en plus de séances de ventes-dédicaces.

Il est à noter que la troisième édition du Salon national du livre avait connu une affluence record de 15.000 visiteurs, incitant les organisateurs à prolonger cette édition de deux semaines supplémentaires, selon M. Kebour.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE KHENCHELA

Coup d'envoi de la 1re édition

La première édition des Journées cinématographiques de Khenchela a été ouverte mardi à la maison de la culture Ali-Souaïhi sous le thème "*La Révolution libératrice vue par le cinéma algérien*".Dix films algériens sur la Révolution seront ainsi projetés à la maison de la culture et, par le cinéma mobile, dans les communes de Tamaza, Kaïs et Chechar durant cette manifestation de cinq jours ouverte par le secrétaire général de la wilaya Rachid Boukara.Le directeur de la culture, Abdelkader Djaâleb, a indiqué, à l'ouverture des journées cinématographiques, que la manifestation met en exergue le rôle du cinéma dans la présentation de l'action révolutionnaire des chouhada et moudjahidine pour que l'Algérie recouvre son indépendance et sa liberté. De son côté, Noureddine Kouider, directeur de la maison de la culture co-organisatrice de ces journées avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a précisé que ce rendez-vous cinématographique est inscrit dans le cadre des festivités locales de commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février de chaque année). Des conférences sur la production cinématographique en Algérie après l'Indépendance et ses challenges actuels et des ateliers thématiques sur la rédaction de scénarii, le tournage et l'art du comédien seront animés durant ces journées par des professionnels du cinéma et des critiques. La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la projection du film "*Celle qui vivra*" de Omar Hakkar, natif de Khenchela, qui a été honoré à l'occasion après la projection d'un documentaire sur son parcours professionnel.Les journées cinématographiques de Khenchela verront la présentation des films "*La bataille d'Alger*", "*L'opium et le bâton*", "*Patrouille à l'Est*", "*Lambèse*", "*Le colonel Lotfi*", "*Mustapha Benboulaïd*" et "*Pont vers la vie*", selon les organisateurs.

Décès du poète et chercheur Ayache Yahiaoui

Le poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui est décédé lundi à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à l'âge de 63 ans, a rapporté la presse émiratie.

Le défunt a travaillé dans le domaine de la presse depuis les années 90, avant de partir aux Emirats arabes unis, où il avait occupé le poste de rédacteur en chef du service culturel de l'un des journaux locaux, puis chercheur en patrimoine dans nombre d'instances gouvernementales émiraties.

Auteur de plusieurs ouvrages de poésie et de recherche en littérature et culture populaire, il avait obtenu plusieurs prix, dont El Owais pour la création littéraire à Dubaï en 2015.

Parmi ces publications figurent "*Tâamoul fi wajh Athawra*" (1982), "*Achek El Ardh wa sounboula*" (1986) et "*Kamar Achay*" (2008).

Mieux diagnostiquer la pneumonie chez l'enfant

Une nouvelle étude menée à l'Hôpital de Montréal pour enfants et au CHU Sainte-Justine pourrait permettre de mieux diagnostiquer la pneumonie chez l'enfant, et donc de réduire l'utilisation inutile d'antibiotiques lorsque la maladie est causée par un virus.

« *Les pneumonies acquises en communauté chez l'enfant sont une des causes principales d'hospitalisation en pédiatrie, a expliqué le docteur Papenburg. Environ 85 % de ces enfants-là vont avoir un virus qui va contribuer à la pneumonie. Mais chez ces enfants-là qui sont assez malades pour avoir besoin (...) d'être hospitalisés (...) c'est très difficile d'éliminer la possibilité d'une infection bactérienne concomitante, ou même principale, parce que les méthodes de diagnostic ne sont pas très sensibles. On n'est pas capables de détecter tous les cas d'infections bactériennes.* »

Le problème, précise le docteur Papenburg, est que l'infection a lieu dans les poumons et qu'il est difficile d'aller récolter un spécimen adéquat dans les poumons d'un jeune enfant.

De plus, les médecins savent qu'une infection virale prédispose le patient à une surinfection bactérienne. Ils n'ont donc d'autre choix que d'être prudents. « *Presque tous les enfants hospitalisés avec une pneumonie reçoivent des antibiotiques, même si on sait que la majorité ont probablement juste un virus, mais on ne peut pas prendre la chance parce qu'une pneumonie qui n'est pas traitée adéquatement peut mal évoluer et être plus compliquée* », a-t-il dit.

Distinguer une pneumonie virale d'une pneumonie bactérienne

Le nouveau projet vise donc à développer des méthodes qui vont aider à distinguer une pneumonie virale d'une pneumonie bactérienne.

En plus de la détection des virus et des bactéries, les chercheurs tenteront de déterminer si la réponse du système immunitaire de l'enfant, la réponse des gènes qui sont activés et les produits qui se retrouvent dans le sang leur permettent d'identifier des signatures qui correspondent plutôt à une infection virale ou plutôt à une infection bactérienne. « *Si on augmente notre capacité à faire cette différenciation-là au niveau du diagnostic, non seulement on va diminuer la surconsommation d'antibiotiques dans cette population (...) mais peut-être aussi on va s'assurer que les enfants qui ont vraiment besoin d'antibiotiques les reçoivent* », a expliqué le docteur Papenburg, un spécialiste de l'infectiologie pédiatrique.

Quelque 120 sujets seront recrutés dans les deux centres hospitaliers pédiatriques aux fins de cette étude qui commence à peine.

« *C'est une étude exploratoire, a dit le spécialiste. On va s'assurer qu'on est capable d'avoir des spécimens adéquats qui sont analysables pour faire ce genre d'études (...) qui sont relativement complexes.* »

Les premiers résultats sont attendus dans environ 18 mois. S'ils sont probants, l'étude pourrait être élargie à d'autres hôpitaux du Canada et d'ailleurs.

La pollution de l'air aggrave la rhinite

Souvent considérée comme bénigne, la rhinite peut affecter de façon importante la qualité de vie et réduire les performances scolaires ou professionnelles. Elle se manifeste par des éternuements, un nez bouché ou qui coule ou encore des démangeaisons, indépendamment d'un rhume. Des symptômes qui peuvent altérer le sommeil, l'humeur... La maladie peut être d'origine allergique ou associée à l'asthme, mais elle peut aussi être indépendante des deux. Selon les études épidémiologiques et en fonction des pays, entre 20 à 50 % des individus sont sujets à la rhinite.

Pour en savoir plus au sujet de l'impact à long terme de la pollution atmosphérique sur cette maladie des chercheurs ont utilisé les données de deux cohortes destinées à l'étude des maladies respiratoires, de façon à disposer d'informations bien documentées relatives à la rhinite.

Un score associé à la sévérité de la rhinite a été défini pour chaque participant, compris entre 0 à 12 selon l'intensité de la gêne pour réaliser ses activités quotidiennes causée par les symptômes : peu sévère (0-2), légèrement sévère (3-4), modérément sévère (5-6) et très sévère à partir de 7. Le score de sévérité médian observé était de 4. En parallèle, les auteurs ont utilisé les niveaux de pollution sur les lieux de résidence des participants, obtenus grâce au projet Escape (European Study of Cohorts for Air Pollution Effects). Au cours de cette étude, les taux d'azote (NO_2), de particules fines de diamètre inférieur à 10 et inférieur à 2,5 μm (PM10 et PM2,5), ainsi que la densité et l'importance de la circulation automobile ont été modélisés dans plusieurs villes européennes.

Une pollution urbaine élevée entraîne-t-elle des symptômes plus sévères ?

L'analyse statistique montre une association significative entre pollution à long terme et sévérité de la rhinite. Mais plusieurs précisions s'imposent. Avec les particules fines PM10 et PM2,5, il existe un effet dose : plus la concentration en particules augmente, plus la sévérité de la rhinite augmente.

En revanche, aucune association n'a été retrouvée entre trafic automobile et sévérité de la rhinite, alors que celui-ci est fortement émetteur de particules fines. Une contradiction qui pourrait s'expliquer par un problème méthodologique de recueil des données du trafic. Enfin, il existe également une association significative entre concentration de NO_2 et sévérité de la rhinite. Cette association n'est pas dose-dépendante, mais les individus les plus exposés à cette pollution ont en moyenne une rhinite plus sévère que ceux qui le sont moins.

Le four à micro-ondes est-il dangereux pour votre santé ?

Les consommateurs sont nombreux à s'inquiéter au sujet des ondes électromagnétiques qui pénètrent la nourriture pendant la cuisson au four à micro-ondes. Pour vous rassurer, voici comment fonctionne cet appareil, qui est apparu dans les foyers en 1967. Le four à micro-ondes utilise l'énergie des ondes électromagnétiques de la famille des radiofréquences pour réchauffer les aliments.

Ces ondes ne doivent pas être confondues avec les rayons X ou les rayons gamma, qui sont beaucoup plus puissants et peuvent causer des maladies, dont des cancers.

Les micro-ondes sont générées par un dispositif dans le four à micro-ondes (le magnétron) et passent ensuite par un guide d'ondes jusqu'à un agitateur, qui les propage dans le four.

Les ondes pénètrent dans les aliments, soit directement ou après avoir rebondi sur les parois de l'appareil. L'énergie absorbée par la nourriture agite les molécules d'eau dans les aliments, ce qui les réchauffe.

Ces ondes restent-elles dans les aliments?

Les micro-ondes produites par un four à micro-ondes ne rendent pas les aliments ni le four en soi radioactifs. Lorsque l'on arrête le four, les micro-ondes disparaissent. Elles ne demeurent pas dans les aliments ni dans le four.

La transformation d'un aliment cuit au micro-ondes n'est en fait pas différente d'un aliment cuit au four. Dans les deux cas, les molécules s'agitent et se réchauffent. Au four, l'air et le rayonnement infrarouge font augmenter la température. Le plat est long à chauffer parce que le rayonnement est absorbé par la surface des aliments. La cuisson est plus rapide au micro-ondes parce que les ondes entrent à l'intérieur des aliments.

De petites quantités de micro-ondes peuvent s'échapper de l'appareil, mais il n'y a pas de raison de s'alarmer ou de se tenir très loin. « *Le four à micro-ondes, en théorie, est isolé pour éviter les fuites. Cela dit, il peut y en avoir, mais, en général, elles sont très proches de la porte et ne se propageront pas loin* », note Mathieu Gauthier.

Pour être bien certain de ne courir aucun risque, suivez ces conseils de Santé Canada :

- respectez les directives du fabricant en ce qui concerne l'utilisation et les mesures de sécurité
- n'utilisez pas votre four si la porte ne ferme pas ou si elle est endommagée
- gardez la porte et les joints d'étanchéité propres sans utiliser de nettoyants abrasifs
- ne désactivez pas le verrouillage de sécurité du four.

FIFA

Wenger veut réécrire la règle du hors-jeu

L'ancien entraîneur d'Arsenal, aujourd'hui directeur du développement du football mondial à la FIFA, souhaite que la règle du hors-jeu soit modifiée afin que les décisions prises par le VAR ne soient plus autant contestées.

Si exprimant lors des "Laureus World Sports Awards" à Berlin, Arsène Wenger, l'ancien entraîneur d'Arsenal qui a depuis été nommé directeur du développement du football mondial à la Fifa, souhaite mettre un terme aux multiples controverses sur le VAR à propos de la règle du hors-jeu.

"*Vous avez parfois des hors-jeu pour quelques centimètres. De la taille d'un nez. Alors je pense franchement qu'il est temps de changer cette règle pour que l'on ne puisse pas se retrouver dans la situation de dire qu'un joueur est hors jeu parce que son nez dépasse*", argumente-t-il. "*Vous pouvez vraiment marquer avec votre nez ? Au lieu de ça, vous ne serez pas signalé hors jeu si une partie du corps du joueur est en ligne avec le dernier défenseur. Et pourtant, il peut marquer avec cette partie de son corps. Donc il est grand temps de faire évoluer cette règle*."

Wenger souhaite d'anciens joueurs derrière les écrans du VAR

L'ancien Gunners souhaite également que la Fifa procède à d'autres changements afin de calmer les supporters, parfois irrités par les nombreuses controverses provoquées par le VAR. L'Alsacien souhaite en effet que "*les stades de toutes les ligues majeures soient tenus d'installer de grands écrans pour aider les fans à comprendre les décisions prises par le VAR*."

Arsène Wenger pense également que les décisions prises à l'aide de l'assistance vidéo seraient améliorées si d'anciens joueurs prenaient place derrière les écrans.

Toujours au cours de cette cérémonie à Berlin, il a déclaré : "*Pour le moment, dans la première période où nous avons utilisé cette technologie, il n'y a pas assez de spécialistes VAR qui peuvent couvrir tous les matches du week-end*." Le Français sera-t-il entendu ?

LIGUE DES CHAMPIONS

Le tenant du titre Liverpool défait par l'Atlético Madrid, le PSG s'incline à Dortmund

Le tenant du titre Liverpool a été défait par l'Atlético Madrid 1-0 mardi soir au stade Wanda-Metropolitano, tout comme le Paris SG, battu par Dortmund (2-1), en 8es de finale aller de la Ligue des champions. Les Reds se sont inclinés sur un but d'entrée de jeu de Saul Niguez, qui a propulsé dans les filets un ballon traînant dans la surface (4'), et scellé par là-même la victoire de l'Atlético Malgré un but de Neymar, le Paris SG a été battu par Dortmund (2-1) grâce à un doublé de son prodige Erling Haaland.

Le but à l'extérieur inscrit par la star brésilienne pourrait être très utile aux Parisiens, qui restent sur trois éliminations d'affilée à ce stade de la compétition, lors du match retour, le 11 mars au Parc des princes. Le Paris SG devra cependant faire sans Thomas Meunier et Marco Verratti, suspendus.

TRANSFERT

Braithwaite au Barça pour trois ans et demi

La presse espagnole a confirmé ce mercredi que l'ancien attaquant de Toulouse et Bordeaux Martin Braithwaite allait s'engager avec le FC Barcelone en tant que joker médical. Le club catalan va lui offrir un contrat de trois ans et demi.

Comme annoncé lundi par la radio catalane RAC-1, l'attaquant danois Martin Braithwaite va s'engager avec le FC Barcelone en tant que joker médical après la grave blessure d'Ousmane Dembélé. Selon plusieurs médias catalans, dont Mundo Deportivo et Diario Sport, l'ancien attaquant de Toulouse (2013-2017) et Bordeaux (2018) qui évolue à Leganés depuis un an, devrait se voir proposer un contrat de trois ans et demi. Le Barça aurait communiqué à la Ligue son intention de payer la clause du joueur qui s'élève à 18 millions d'euros

Andy Delort, le nouveau "Speedy Gonzales" de la Ligue 1 Conforma

Le site officiel de la Ligue français a dévoilé dans son dernier bilan des performances athlétiques des joueurs de la Ligue 1 Conforma dont l'attaquant international algérien Andy Delort se positionne "*au top en termes de vitesse de* sprint".

Très actif avec le Montpellier HSC, Andy Delort a pris la tête du classement du sprint le plus rapide. "*Selon les données de STATS Perform. Lors de la réception de l'ASSE (victoire 1-0), l'attaquant montpelliérain a été chronométré à 36,8 km/h lors d'un de ses sprints. De quoi améliorer le précédent record de Youcef Atal (OGC Nice, 36,6 km/h)*" lit-on sur le site de la Ligue 1 Conforama.

Notons, que la star du PSG, Kylian Mbappé (18 matchs disputés) et le Nigérian Osimhen "*sont les deux seuls joueurs à avoir été flashés à au moins 35 km/h au cours de six rencontres de Ligue 1 Conforama cette saison*" indique la même source.

FOOTBALL CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 : À 48 HEURES DU DERBY MCA - USMA

La fièvre monte d'un cran

A 48 heures du derby algérois entre le MCA et l'USMA, comptant pour la 19e journée du championnat de Ligue 1, prévue ce samedi au stade du 5-Juillet à Alger, la fièvre monte d'un cran en cette fin de semaine.

PAR MOURAD SALHI

Ce rendez-vous très attendu est sur toutes les lèvres dans les fiefs des deux camps, où la guerre psychologique bat son plein. Il est vrai qu'avec le bon parcours du Mouloudia qui a réussi de fort belle manière à se hisser à la deuxième place au classement alors que les Rouge et Noir stagnent dans le ventre mou du classement, mais ces chaudes empoignades entre les deux formations voisines ne manqueront ni d'engouement ni de spectacle.

Et pour cause, le Mouloudia d'Alger version Nabil Neghiz semble décidé à maintenir sa dynamique en championnat face à une équipe de Soustara déterminée à se ressaisir pour tenter de rattraper le retard perdu en ce début de la phase retour, marqué par quatre matchs sans victoire.

Depuis quelques jours déjà, ce derby algérois domine l'actualité footballistique des fervents supporters des deux clubs et suscite aussi les débats les plus chauds quant à l'issue de ce rendez-vous. Les deux frères ennemis vont se rencontrer pour la toute première fois cette saison au stade 5-Juillet, puisque lors de la phase aller, l'USMA avait boycotté le match, ce qui a permis au Mouloudia de gagner sur tapis vert.

L'USM Alger, qui aura l'honneur de recevoir ses hôtes ce samedi, n'a d'autre choix que de l'emporter pour s'extirper de la zone des turbulences. Les coéquipiers de Mohamed Lamine Zemmamouche, qui totalisent 25 points seulement, se doivent de réagir pour stopper l'hémorragie et renouer avec la victoire.

L'entraîneur du club phare de Soustara, Billal Dziri, annonce la couleur et confirme que les points d ce match ne doivent pas échapper à son équipe. Ce technicien, qui avoue que son équipe aurait pu revenir avec la totalité des points de son déplacement à Aïn M'lila, lors de la précédente journée, confirme qu'elle fera de son mieux pour rectifier le tir ce samedi à domicile et devant son public.

En face, le nouvel entraîneur du Doyen, en l'occurrence Nabil Neghiz, confirme, quant à lui, que son équipe ne jure que par les trois points qui vont lui permettre de préserver sa position de dauphin. Conscient de la difficulté des matchs restants pour cette saison, et particulièrement le rendez-vous de ce samedi face à l'USMA, le coach Neghiz appelle ses poulains à garder les pieds sur terre.

"*Il est vrai que la dernière victoire a fait beaucoup de bien aux joueurs, mais il faut garder les pieds sur terre. Nous avons un match difficile contre l'USMA. La concentration doit être totale pour ce rendez-vous. Attention au sursaut d'orgueil des adversaires. Nous avons tous les moyens pour réaliser une belle performance*", a-t-il indiqué.

Le nouveau staff technique du Mouloudia misera certainement sur le retour d'Abdelmoumen Djabou, Frioui et le gardien Farid Chaâl pour surprendre son adversaire. En revanche, Nekkache et Rebaï vont faire l'impasse sur ce match en raison de blessures.

M. S.

LIGUE 2

Le RC Arbaâ se hisse sur le podium

Le second et dernier acte de la 19e journée du Championnat de Ligue 2 algérienne de football, joué mardi, a permis au RC Arbaâ, vainqueur du MO Béjaïa (1-0), de monter sur le podium, au moment où l'ASM Oran s'est lourdement inclinée à Boussaâda sur le score sans appel de (6-0).

La formation du RCA n'a pas attendu longtemps pour décrocher les trois points qui lui donnent l'opportunité de s'installer seule à la 3e place avec 32 points, à 6 longueurs du leader, l'O Médéa, et 3 du dauphin, le WA Tlemcen. Le but de Zermane inscrit dès la 4e minute, complique en revanche davantage la situation des Crabes, désormais 15es et avant-derniers. L'autre candidat pour l'accession, le RC Relizane a fait une mauvaise opération en concédant le nul sur son terrain devant l'USM Annaba (1-1).

Pensant avoir fait l'essentiel en ouvrant le score à la 22e minute par l'inusable Mohamed Seguer, les Relizanais allaient concéder le but égalisateur dans les derniers instants de la rencontre par Deif (90+4), un but qui leur coûte pour le moment la 4e place qui donne droit à l'accession en Ligue 1, et occupée par la JSM Skikda (30 pts). La surprise du jour est venue de Boussaâda, où l'ABS a infligé un cinglant (6-0) à l'ASM Oran (6-0). Les Oranais, brillants vainqueurs de l'USM Alger (1-0) en 16es de finale de la Coupe d'Algérie, ont sombré corps et âme devant les coups de boutoir de l'ABS, où Drifel et Semane ont inscrit un doublé chacun.

Cette 19e journée, qui a débuté samedi, a permis à l'O Médéa (1er - 38 pts) et au WA Tlemcen (2e - 35 pts) d'asseoir leur position en tête du classement, alors que l'USM Harrach, battue à El-Eulma (0-2), reste lanterne rouge avec 4 longueurs de retard sur le MOB.

COUPE ARABE DES U-20

Débuts ratés des Verts

La sélection algérienne U-20 a débuté la Coupe arabe U-20 qui se déroule en Arabie saoudite par une lourde défaite 4-1 contre l'Egypte.

Les Algériens, qui ont encaissé un but très tôt après une superbe action collective égyptienne à la 7e minute, ont poussé mais ont manqué de réalisme et surtout fait preuve d'une grande naïveté. C'est ainsi qu'ils ont pris un second but moins d'une minute après la reprise de la seconde mi-temps.

Les Algériens ont eu l'occasion de réduire la marque sur penalty après une faute peu évidente sur Boukerma dans la surface mais le capitaine Zerrouki place une frappe croisée trop molle à côté (64'). Heureusement, Boukerma réduira tout de même la marque quelques minutes plus tard d'une belle frappe (72') mais les Algériens qui dominaient les débats vont de nouveau s'effondrer. En effet, le gardien algérien Maâchou, mal placé, va encaisser un coup-franc direct pourtant lointain (83'), avant qu'un défenseur n'offre la balle du quatrième but à un Egyptien qui part étriller de nouveau notre gardien dans les arrêts de jeu. Les Algériens vont jouer contre la Palestine vendredi avant de terminer par le pays hôte, l'Arabie saoudite, lundi prochain.

CHAMPIONS LEAGUE D'ASIE

Bounedjah double passeur face à Sepahan

Pour le compte de la deuxième journée de la Champions League d'Asie face à l'équipe iranienne de Sepahan, l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a délivré deux passes décisives. L'attaquant d'Al Sadd a délivré sa première passe décisive à la 50e minute de jeu pour son coéquipier Akram Afif. L'Algérien reçoit une balle près de la surface, il crochète avant de lancer son coéquipier de l'autre côté qui s'est retrouvé seul avec le gardien pour marquer.

Ensuite à la 71e minute, Bounedjah, sur l'aile droite, adresse un magnifique centre pour son coéquipier Al Haydos qui marque d'une superbe "à la Madjer" et assure les trois points pour Al Sadd qui a réussi à marquer un autre but à la 78e minute.

Score final 3-0 pour Al Sadd qui entame bien cette compétition avec un match nul face à Al Nasr et une victoire.

TOURNOI UNAF DAMES U-20

Algérie-Mauritanie

La sélection algérienne dames U20 s'est imposée sur le large score de 5-0 face à la Mauritanie, aujourd'hui 18 février 2020, face à son homologue mauritanienne pour le compte de la troisième journée du tournoi UNAF. Les Vertes ont ainsi remporté leur premier match durant la compétition après une défaite lors de la première journée face à la Tanzanie (2-3). La sélection algérienne affrontera aujourd'hui la Tunisie en match comptant pour la deuxième journée de cette épreuve arabe.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Le Ministère de la Communication Organise l'atelier « *Presse numérique : Réalités et perspectives* »

Le Ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, supervisera le **20 février 2020**, à10H00, à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, le premier atelier de réforme de son secteur d'activité consacré à la presse numérique, sous le thème « la **presse électronique : réalités et perspectives** ».

Cette rencontre ouverte à tous les professionnels de la presse en ligne et aux experts et autres chercheurs dans le domaine, spécialistes et universitaires notamment, est une rencontre participative et inclusive.

Un rendez-vous qui a pour objectif d'établir un premier diagnostic de l'existant, un état des lieux permettant de jeter les bases d'une organisation efficace, cohérente et claire en harmonie avec les mutations rapides et profondes que connaît la presse numérique dans le monde et en Algérie.

Cette rencontre sera l'occasion d'une écoute attentive des idées, préoccupations, attentes et aspirations de tous les acteurs du champ numérique. Ce qui sera de nature à enrichir l'avant-projet de loi que le ministre de la Communication présentera à cette même occasion et qui constituera la première référence légale en la matière en Algérie.

Midi Libre n° 3924 - Jeudi 20 février 2020 - Anep 00 11

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BOUIRA
NIF :099010019105339

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
BUDGET D EQUIPEMENT
N°03 / 2020

La direction des ressources en eau de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité Minimale a la concurrence pour : « **Réhabilitation des réseaux d'AEP pour les daïras : Sour El Ghozlane, M'chedallah, Lakhdaria, Bordj Okhris».**
Projet :

- ✓ **LOT 10: Réhabilitation des tronçons SP3-SP4 et SP6-Réservoir Ighil Azem(commune d'Aghbalou)**
- ✓ **LOT 11:Achèvement AEP des villages Ouled Aissa et Goulmama**
- ✓ **LOT 13: AEP Localité Taicha commune de Dirah**

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux et qui répondent aux exigences suivantes :

Capacités professionnelles :	Certificat de qualification et de classification, (catégorie **03** et plus hydraulique) activité principale hydraulique
Capacités financières :	Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années (un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années supérieur ou égale 10 000 000.00 DA.
Capacités techniques :	**Moyens humains :** un Moyens humains : un ingéneur d'état ou mastre 2 en hydraulique (justifié par un diplôme + bordereau ou attestation d'affiliation CNAS en cour de validité) **Références professionnelles :** l'entreprise ayant réalisé 3 projets en hydraulique (AEP/ réservoir) justifiés par des attestations de bonnes exécutions de moins de 10 ans dés la réception définitive et délivrées par le maitre d'ouvrage public

Les entreprises qualifiées, activité principale hydraulique, catégorie **Trois (03)** et plus, Peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature, Offre technique et financière) auprès de la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE BOUIRA **(Cite administrative Draa El Bordj BOUIRA)**, Contre un payement de **1000 DA** auprès de trésor compte **N°: 21 1007000** ou CCP N°**300026 clé 61** (Ouvert au nom de trésorier de Bouira).
Les offres doivent être scindées en trois parties:

- Partie n°1 : Dossier de candidature
- Partie n°2 : Offre technique
- Partie n°3 : Offre financière

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:
Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (dûment rempli et signée).
- Déclaration de probité (dûment rempli et signée).
- Statut s'il s'agit d'une société (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
  - Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification, (catégorie **03** et plus hydraulique) activité principale hydraulique.
  - Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années et les références bancaires.
  - Capacités techniques : Moyens humains et matérielles et références professionnelles.

Offre technique:

- Déclaration à souscrire (dûment rempli et signée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contenant les informations suivantes (moyens humains, moyens matériels et les moyens d'installation du chantier), et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

Offre financière :

- Lettre de soumission (dûment rempli et signée).
- Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dûment signé).
- Devis quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres et en lettres (dûment signé).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
- avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°03/2020** "–

« Réhabilitation des réseaux d'AEP pour les daïras : Sour El Ghozlane, M'chedallah, Lakhdaria, Bordj Okhris».
Projet :

- ✓ **LOT 10: Réhabilitation des tronçons SP3-SP4 et SP6-Réservoir Ighil Azem (commune d'Aghbalou)**
- ✓ **LOT 11:Achèvement AEP des villages Ouled Aissa et Goulmama**
- ✓ **LOT 13: AEP Localité Taicha commune de Dirah**

Le délai de dépôt des offres est fixé à 21 jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de de limite clôture de dépôt des offres sera le dernier jour ouvrable avant 12 h.
La date d'ouverture, des plis aura lieu le même jour à **13 h** au siège de la DRE de BOUIRA. Les soumissionnaires peuvent y assister.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à **13h 00min**
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (141)** jours à compter de la date de dépôt des offres.
Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assistés à l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3924 - Jeudi 20 février 2020 - Anep 2016 003 834

Cuisine

Beignets de chou-fleur

Ingrédients

Un chou-fleur
3 œufs
150g de farine
15cl de lait
1/4c.à.c de piment fort
Huile pour friture
Sel, poivre

Préparation

Détailler le chou-fleur en petits bouquets et les mettre dans une casserole d'eau bouillante salée pendant 10 minutes. Egoutter et laisser refroidir. Entre temps. Préparer la pâte à beignet, mélanger à l'aide d'un fouet dans un grand bol les œufs, farine, lait, piment fort, saler poivrer. Faire chauffer l'huile dans une poêle. Plonger les bouquets de chou-fleur dans la pâte à beignet les retirer à l'aide d'une fourchette et les faire frire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Servir les beignets de chou-fleur avec une salade.

Cake au chocolat et noix de coco

Ingrédients

4 œufs
100g de beurre mou
150g de sucre en poudre
180g de farine
50g de noix de coco moulu
1 cuillère à café de zeste d'orange
50g de pépites de chocolat
1 cuillère à soupe de lait
1 pincée de gingembre
1 pincée de sel
2 sachets de levure pâtissière

Préparation

Fouetter au batteur le beurre et le sucre et le lait pour obtenir un mélange crémeux puis ajouter les oeufs un par un en fouettant sans cesse et ajouter le sel, le gingembre et le zeste d'orange, ajouter la farine tamisée et la levure peu à peu, bien mélanger, incorporer délicatement la noix de coco moulu et les pépites de chocolat avec une spatule. Verser la préparation dans un moule à cake beurré et fariné et glisser au four préchauffé à 180°C et laisser cuire pendant 45 minutes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Art du massage des pieds ?

Pratiqué le soir, un massage des pieds effectué dans les règles possède l'irremplaçable don de détendre intensément et de procurer un bien-être intense. Il peut également être prodigué le matin avec un produit dynamisant, afin d'assurer un début de journée tonique et léger. Quelques gestes sont à retenir pour en retirer toutes les vertus possibles.

Avec ou sans huile

Selon vos préférences et vos possibilités du moment, vous pouvez pratiquer le massage sur peau sèche (après avoir lavé vos pieds), ou utiliser une huile de massage spécifique, achetée toute prête ou, mieux, préparée par vos soins.

Les huiles essentielles

Pour un massage du soir, privilégiez les huiles essentielles relaxantes, et notamment la lavande qui, en plus de ses propriétés délassantes, possède des vertus assainissants. Pour un massage du matin ou effectué durant la journée, misez sur les huiles de menthe poivrée et de citron, parfaites pour tonifier et alléger les pieds lourds à la circulation sanguine paresseuse.

Préparer les huiles

Diluez les huiles essentielles à raison de 15 gouttes pour 30 ml d'huile végétale de base (amande, sésame…). Versez le mélange dans un petit flacon en verre possédant un couvercle.

Commencer le massage

Après avoir enduit vos mains d'huile, commencez par envelopper le pied à l'aide de larges mouvements doux et circulaires, qui le réchaufferont et le prépareront au massage.

Mini-massages circulaires

Effectuez des mini-massages circulaires à l'aide du pouce sur les zones-clé : à la base de chaque orteil, en restant sur le point durant une petite minute, puis au milieu de la plante.

Masser chaque orteil

Massez à présent chaque orteil dans leur intégralité, les uns après les autres puis tous ensemble en les prenant dans votre main ; redressez-les doucement vers le haut à plusieurs reprises.

Plante et dessus du pied

Effectuez des pressions délicates sur l'ensemble de la plante. N'oubliez pas le dessus

du pied : massez-le à l'aide de petits mouvements circulaires, des orteils vers la cheville que vous saisissez entre les deux mains et massez doucement.

Ensemble du pied

Terminez par des gestes caressants sur l'ensemble du pied.

Les chaussettes

Si votre massage est effectué le soir, enfilez des chaussettes confortables que vous garderez toute la nuit afin de permettre à vos pieds de profiter de tous les bienfaits des huiles.

GESTE ECOLO

Fabriquer son savon maison

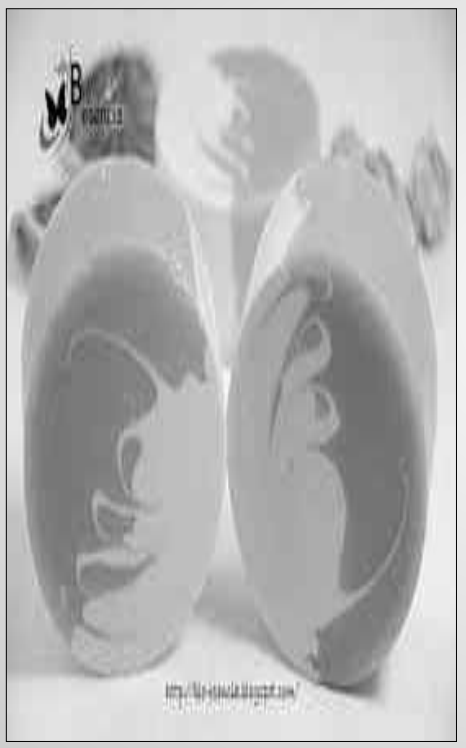

Il n'y a pas de grandes ou petites économies. Pour certains, économiser est un mode de vie qui s'apprend et se partage. Cette recette vous permettra d'économiser sur le savon pour les mains et d'obtenir un savon personnalisé. Vous ne serez plus jamais à cours de savon.

il vous faut..

Une casserole - Un récipient - Une râpe à fromage - Un pain de savon - De la glycérine végétale ou de huile d'olive - Eau distillée - Zestes de citron, orange… - Moules…

Début de la préparation

Versez l'eau distillée dans la casserole et faites la bouillir. Pendant ce temps vous allez râper le pain de savon en petits morceaux. Versez les bouts de savon dans l'eau distillée en ébullition puis ajoutez la glycérine végétale ou huile d'olive, selon ce que vous avez choisi. Mélangez vivement ce mélange toujours en ébullition. Parfumez celui-ci avec des zestes d'orage ou citron (ou tout autre ingrédient qui permettra de déposer une bonne odeur sur le savon).

Moulage :

Encore très chaud, versez la pâte à savon dans le récipient au bec verseur, qui va vous permettre de verser la pâte dans les moules de façon confortable. Laissez refroidir puis installez les moules de savon dans le frigo pendant quelques heures. Démoulez lorsque les savon ont durci.

Idée pour les moules

Pour le moulage du savon, vous avez un choix infini. Grand, petit, en rose, en rond ovale, carré…Tout petit récipient peut servir à fa

çonner le savon. En revanche, Les moules en silicone ne sont pas adaptés à la pâte des savons, qui est bouillante.

Trucs et astuces

Faire un gargarisme de thym contre les aphtes

Chauffez deux cents millilitres d'eau et faire infuser le thym dans l'eau bouillante pendant dix bonnes minutes. Filtrez et laissez refroidir. Quand l'eau de thym est tiède faites le gargarisme.

Soigner le rhume avec de la camomille ou de l'oignon

Dans un bol d'eau bouillante, versez deux cuillères à soupe de camomille, puis couvrez-vous la tête au dessus du bol à l'aide d'une serviette. Quelle que soit l'évolution du rhume, faites des inhalations pendant environ dix minutes.

Soigner un mal de gorge au gingembre

Coupez trois tranches de gingembre frais et une gousse d'ail dans un quart de litre d'eau bouillante et faites bouillir le tout cinq minutes. filtrer, ajouter du miel et boire trois tasses par jour

Apaiser une piqûre de moustique

Pour soulager très vite l'effet des piqûres de moustiques, trempez un sachet de thé dans de l'eau chaude et posez ce dernier au contact de votre peau une fois chaud mais pas bouillant.

Mots Fléchés N°3742

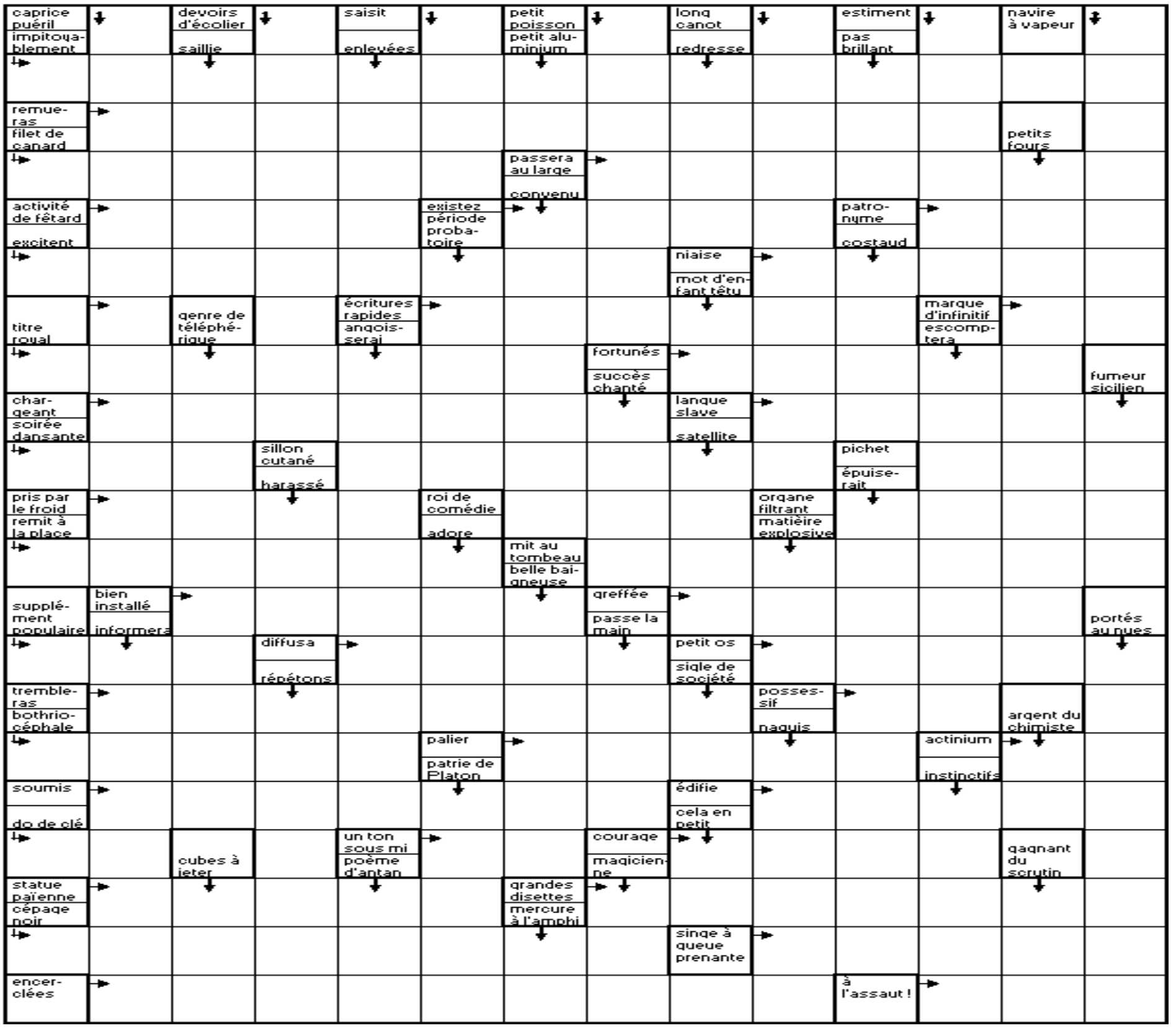

SUDOKU N°3742

				6				5
		1	3		2			
		9	1		5		2	8
1		4	6				3	
6	8			3			5	4
	5				8	7		6
7	1		8		3	4		
			7		1	5		
4				9				

SOLUTION SUDOKU N°3741

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

nº 116016 - sudoku facile

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3741

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M
E M B R O U I L L A M I N I
■ P R E V E N A I T ■ S U S
M E U T E ■ N I E R A S ■ E
■ R Y E ■ P E N S A ■ A I R
R I A N T E ■ E S Q U I V E
■ E N D U R E ■ E U ■ S O U
M U T A T I O N ■ E N ■ I S
■ S ■ N U L L E S ■ A I R E
M E A T ■ L E T T R I N E ■
■ ■ J E T E ■ T E I N T ■ L
E G O ■ R U S E R A ■ I D E
■ R U G O S I T E ■ A M E S
V I T U P E R E ■ S M A R T
■ L E I ■ S E S S I O N ■ E
B L E D S ■ N ■ T E R T R E
■ E ■ A I D E R O N T ■ U S
D R O I T E ■ O U ■ I C I ■
■ A R E U ■ C I T E R O N T
S I G N E R A S ■ M A T A I
■ T E T R A S ■ F U S A I N

Un trou noir géant se cacherait au centre de la Voie lactée

La preuve formelle de l'existence de trous noirs géants n'a pas encore été faite. Mais quelques candidats ont été présentés par les astronomes. Il a ainsi été suggéré que plusieurs galaxies naines pourraient en abriter. Ou qu'il s'en cacherait au cœur de la Voie lactée. Et des chercheurs ont peut-être justement mis au jour un nouveau candidat dans notre Galaxie.

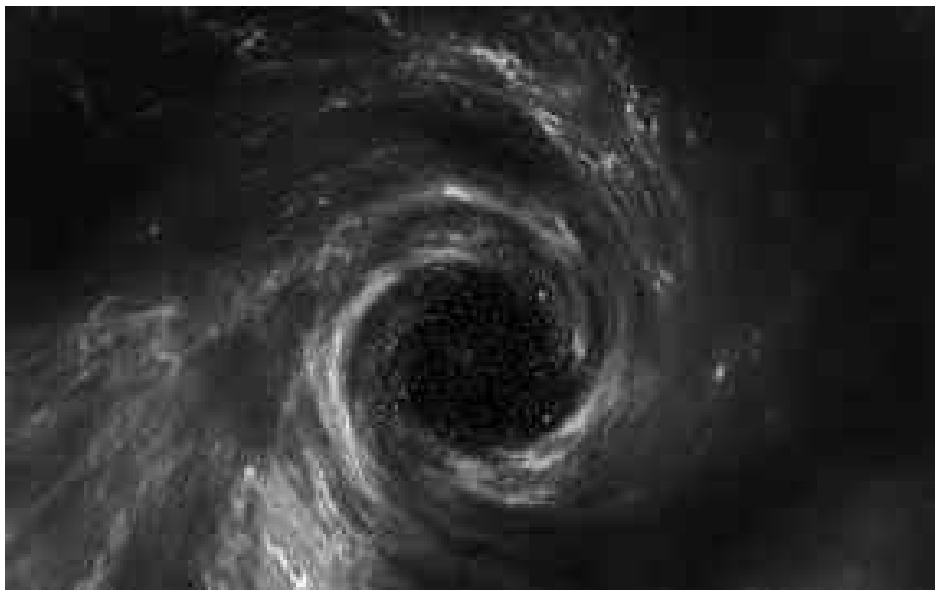

Rappelons qu'il existe trois grandes catégories de trous noirs. Les astronomes appellent trous noirs de masse stellaire ceux dont la masse ne dépasse pas 100 fois la masse du Soleil. Pour entrer dans la catégorie des trous noirs supermassifs, un trou noir doit, en revanche, présenter une masse colossale de plus de 100.000 fois celle du Soleil. Entre les deux, autour de 1.000 à 100.000 masses solaires, se situeraient des trous noirs géants, que les astronomes qualifient aussi tout simplement d'intermédiaires.

Et dans leur quête de ces objets insaisissables, l'attention de chercheurs de l'Observatoire astronomique national du Japon a été attirée par des mouvements inhabituels de nuages de gaz à proximité du centre de la Voie lactée. Les astronomes peinent encore à expliquer l'origine de tels nuages de gaz se déplaçant à grande vitesse. Parmi les hypothèses qu'ils avancent : celle que ces nuages orbitent autour d'objets quasi ponctuels de 10.000 fois la masse de notre Soleil.

Les chercheurs imaginent donc que l'objet responsable de ces étranges mouvements de gaz au cœur de la Voie lactée pourrait n'être autre qu'un trou noir géant dormant. Un trou noir qui ne dévore pas de matière. Un trou noir qui n'est trahi par aucun rayonnement détectable. Il s'agirait ni plus ni moins que du cinquième candidat trou noir géant dans le centre de notre Galaxie. Un objet de 10.000 fois la masse du Soleil

C'est plus précisément en étudiant HCN-0.085-0.094, un nuage de gaz se déplaçant à grande vitesse dans le centre de notre Galaxie, que les astronomes ont été alertés. Ce nuage se décompose en fait en trois amas de gaz. Et l'un d'entre eux semble tourbillonner - sans toutefois vouloir être accrété - autour d'un objet quasi ponctuel de 10.000 masses solaires.

Pourtant, lorsque les astronomes pointent leurs instruments dans cette direction : rien. S'agit-il d'un trou noir géant ? Les chercheurs ne sont pas en mesure de l'affirmer avec certitude. Mais si c'était le cas, cela leur permettrait sans doute de mieux comprendre non seulement comment de tels trous noirs intermédiaires se forment - et même comment se forment les trous noirs supermassifs - ainsi que comment et en quelles proportions ils se répartissent dans la Voie lactée.

Un second trou noir géant errerait au cœur de la Voie lactée

Le radiotélescope européen Alma a fourni des observations consolidant l'hypothèse de l'existence d'un deuxième trou noir intermédiaire, de 32.000 masses solaires environ cette fois-ci, non loin du cœur de notre Galaxie. Celui-ci aurait sans doute été au cœur d'une galaxie naine avalée par la Voie lactée il y a longtemps.

L'existence de ce trou noir a été remise en question, comme le reconnaissent dans un article sur *arXiv* certains des astronomes qui avaient avancé des preuves en sa faveur à l'époque. Mais, ces mêmes chercheurs annoncent aussitôt qu'ils ont débusqué, toujours grâce aux observations du radiotélescope Alma, un deuxième candidat au titre de trou noir de masse intermédiaire non loin du cœur de la Voie lactée.

Une ancienne lignée humaine "fantôme" exhumée de l'ADN de populations africaines

L'Homo sapiens est apparu pour la première fois en Afrique il y a environ 300.000 ans. Plus tard, il a quitté son berceau pour explorer le monde. Sur sa route, il a croisé d'autres espèces humaines comme l'Homme de Néandertal en Europe ou l'Homme de Denisova en Asie. Aujourd'hui, les populations européennes gardent des traces de la rencontre entre Homo sapiens et Homo neanderthalensis dans leur génome. De l'autre côté de la planète, les populations d'Asie et d'Océanie portent dans leur gène l'héritage de l'Homme de Denisova.

Qu'en est-il pour les populations africaines ? Les contributions génétiques d'ancienne espèce humaine sont mal comprises. Une publication parue dans Science Advances a passé au crible le génome de quatre populations africaines et y a décelé les traces d'un hominidé archaïque. Problème, celui-ci est totalement inconnu.

Des traces d'une espèce humaine inconnue

Les scientifiques ont utilisé les séquences génétiques de 405 personnes déposées dans une base de données. Une analyse mêlant statistique et génétique a permis de déceler des traces d'ADN archaïques sans avoir à le comparer à un ADN de référence extrait d'un fossile.

Ainsi, leur analyse, réalisée au niveau nucléotidique (SNPs), a révélé que quatre populations d'Afrique de l'Ouest (les Yorubas et les Esan du Nigéria, les Mende de Sierra-Leone et les habitants de la province occidentale du Gabon) détiennent entre 2 et 19 % de leur ascendance génétique d'une population archaïque.

La présence des fragments d'ADN ancestraux pourrait être expliqué par un métissage génétique ancestral entre Homo sapiens et un autre membre de l'espèce humaine. Ce phénomène est appelé une "introgression" génétique et est visible dans le génome des populations modernes. L'Homme de Néandertal et Homo sapiens se sont métissés plus d'une fois.

Selon leur analyse, cette nouvelle espèce aurait formé sa propre branche de l'arbre phylogénétique de l'Homme vers 650.000 ans avant notre ère. Soit, à peu près 100.000 ans avant l'Homme de Néandertal. La rencontre entre cette espèce "fantôme" et Homo sapiens se serait faite il y a 43.000 ans. Et on n'en sait pas beaucoup plus. "*Nous ne savons pas où cette population a vécu, ni si elle correspond à des fossiles connus ni comment elle a disparu*", explique Sriram Sankararaman, chercheur en génétique humaine à l'université de Californie.

De plus, ces analyses ne sont pas suffisantes pour savoir si cette espèce humaine distincte a fêté la Saint-Valentin une seule fois ou plusieurs fois avec Homo sapiens durant les centaines de milliers d'années pendant lesquelles ils se sont côtoyés.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

LENTILLES DE CONTACT

Inventeur : Adolf Eugen Fick **Date : 1887** **Lieu : Allemagne**

C'est à partir de verre soufflé qu'Adolf Eugen Fick développe ses lentilles de contact. Ces dernières, d'un diamètre de 19, 20 ou 21 mm ont été testées sur des lapins, pendant 6 à 8 heures, ainsi que sur les yeux de cadavres.

NCIS : LOS ANGELES L'ENNEMI DE MON ENNEMI

21h00

Le véhicule transportant Jada Khaled, qui était sur le point de témoigner devant le tribunal pénal, est pris dans une embuscade. Le NCIS mène l'enquête pour la retrouver. De retour du Soudan, Sam doit faire face à ses sentiments pour la jeune femme. Hetty s'inquiète pour lui et pense qu'il n'est pas encore prêt à revoir cette dernière

TPMP : LE JEU

21h00

Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis… sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui peut arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques, mais aussi de nouvelles recrues comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna a repris cette année des séquences cultes de la dernière décennie. Ce soir, l'amateur et ses chroniqueurs jouent pour vous faire gagner des cadeaux. Au programme : des quiz, des surprises, mais aussi des gages qui vont en étonner plus d'un ! Ambiance et fous rires garantis, pour une soirée comme toujours inoubliable !

ENVOYÉ SPÉCIAL

21h00

Au sommaire ce soir : «Médecines parallèles : bons plans ou charlatans ?». Vous voulez devenir naturopathe, énergeticien, sonopathe, praticien en reiki, auriculothérapeuthe ? Rien de plus simple ! Même sans expérience ni études, vous pouvez suivre des stages, de quelques heures parfois, et décrocher un diplôme avant d'accueillir vos premiers clients ! Il existerait en France près de 400 médecines alternatives référencées, dont certaines particulièrement contestées - «Ma vie à l'euro près». Pour Céline, intérimaire, et son mari salarié, le quotidien est un défi permanent : celui de réussir à boucler les fins de mois - «Venise sous les flots de touristes»

PRÊTE-MOI TA MAIN

21h00

La vie est facile pour Luis, 43 ans, célibataire heureux, épanoui dans son métier, aimé, choyé, couvé par sa mère et ses cinq soeurs. Cela aurait pu durer toute une vie, mais… lassées de le materner, celles-ci décident qu'il est temps pour lui de se marier. Le plus vite possible. Cerné par sa famille qui ne pense plus qu'à ça, il élabore un plan : trouver la femme parfaite qui va se faire passer pour sa fiancée et qui va lâchement l'abandonner le jour du mariage. Après ça, plus personne n'osera même prononcer le mot «mariage» devant lui. Mais comment trouver cette perle rare ? Luis ne voit qu'une solution : la louer !

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AMOUR FOU

21h00

Couple aisé et épris, Rebecca, médecin, et Romain, directeur commercial, vivent dans une petite ville de province. Mais la jeune femme, sujette à des cauchemars, paraît stressée. Elle appréhende l'installation, juste en face de chez eux, de Mickaël, le frère instable de Romain, et de sa petite amie, Émilie. De plus, Romain veut à tout prix un enfant, et Rebecca craint de ne pas parvenir à exaucer ce désir. Un jour, alors que les deux couples dînent ensemble, Mickaël annonce en fanfaronnant la grossesse de sa femme. La soirée s'envenime et Rebecca voit avec horreur son beau-frère gifler sa compagne. Incapable de dormir après cela, elle surveille anxieusement la maison d'en face

RIZZOLI & ISLES : MORTS DE PEURS

21h00

Le club de l'Angoisse offre des soirées, garanties en frissons et montées d'adrénaline pour les participants. Lors d'une de ces soirées, un meurtre est commis. La victime est Daniella Gibbs, une ancienne délinquante. La police retrouve sur les lieux une clé USB qui les oriente vers un directeur adjoint de la banque locale, Perry Shaw. Frankie se fait inviter à une soirée par mail pour démasquer l'organisateur. Il lui apprendra la mort de sa collaboratrice. Parallèlement, Nina obtient la signature du hackeur de Jane et la transmet au FBI. Elle est répertoriée dans plusieurs cyberattaques, dont l'une va identifier un nom : Riley Keating

À BRAS OUVERTS

21h00

Figure de la scène littéraire et médiatique française, Jean-Étienne Fougerole est un intellectuel humaniste marié à une riche héritière déconnectée des réalités. Alors qu'il fait la promotion dans un débat télévisé de son nouveau roman «À bras ouverts», invitant les plus aisés à accueillir chez eux les personnes dans le besoin, son opposant le met au défi d'appliquer ce qu'il préconise dans son ouvrage. Piqué au vif, Fougerole accepte le challenge pour ne pas perdre la face. Le soir-même, on sonne à sa porte… Les convictions des Fougerole vont être mises à rude épreuve !

MALIK BENTALHA : «ENCORE»

21h00

Après l'énorme succès de son premier spectacle «Malik se la raconte», la chaîne propose de découvrir ou de redécouvrir «Encore», le second one-man show de Malik Bentalha, ce soir en direct du Dôme de Paris-Palais des Sports. Dans ce spectacle, l'humoriste se raconte à travers différents thèmes : son enfance, son rapport à la notoriété, mais aussi des sujets aussi divers que le bio. Une représentation au cours de laquelle il sera entouré de plusieurs invités surprises, pour un moment qui s'annonce drôle et généreux, ponctué de toute la repartie dont Malik Bentalha est capable, à travers, notamment, des moments d'improvisation avec le public

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

AL PACINO

CÉLIBATAIRE : TROP VIEUX, TROP RADIN... SON EX MEITAL DOHAN SE CONFIE

Al Pacino et Meital Dohan ont récemment mis fin à leur relation. L'actrice de 43 ans s'est confiée sur cette histoire d'amour au magazine* Laisha. *Elle confie notamment : "C'est dur d'être avec un homme aussi vieux, même Al Pacino !" Également interrogée sur les bons souvenirs de sa relation, et les cadeaux qu'elle aurait reçus, Meital Dohan répond sans détour : "Il ne m'achetait que des fleurs. Comment puis-je dire poliment qu'il n'aimait pas dépenser de l'argent ?" Le fils du Parrain (joué par Marlon Brandon dans le film sorti en 1972) serait donc radin ?

Norman Reedus

Son fils Mingus défile avec Naomi Campbell

Mingus Reedus, 20 ans, se mesure aux plus grands de la planète Mode ! Le jeune homme a récemment défilé avec Naomi Campbell pour Tommy Hilfiger à Londres. La maman du mannequin, Helena Christensen, n'a pu contenir sa fierté.

Caroline de Monaco

Après Karl Lagerfeld, elle s'associe à Christian Louboutin

La mort de Karl Lagerfeld, survenue le 19 février 2019, avait suscité une vive émotion. Son amie de longue date, Caroline de Monaco, l'avait décrit comme "un membre de [s]a famille" dans une interview publiée par le magazine Point de vue. *La princesse prépare un nouveau Bal de la Rose sans le défunt couturier, à qui elle a trouvé un successeur : Christian Louboutin !*

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3924 | Jeudi 20 février 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h05
Dohr	13h02
Asr	16h07
Maghreb	18h36
Icha	19h54

VIDÉO MONTRANT LE PRÉSIDENT DU COA SALUANT L'HYMNE ISRAÉLIEN

BERRAF DÉNONCE UN "MONTAGE"

Le président du MSP, Abderrazak Makri, s'est interrogé, hier, sur la véracité d'une vidéo, diffusée par *Numidie News*, montrant le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, debout saluant l'hymne national israélien à l'occasion d'un tournoi international de judo à Paris. Contacté, hier, Mustapha Berraf dément formellement cette accusation et annonce qu'il va déposer plainte. "*Je ne répondrais que par une action en justice pour un montage vidéo*", affirme M. Berraf.

"*Je trouve que ce n'est pas sérieux, et donc je n'ai rien à dire là-dessus*", ajoute Berraf. Le président du COA soupçonne des parties, qu'il n'a pas citées, de vouloir nuire à sa personne et à l'institution qu'il préside.

"*Il est clair qu'au sein de la chaîne qui a fait cette diffusion, il y a quelqu'un qui a ses intérêts et qui active pour des personnes malintentionnées envers le Comité olympique algérien. Mais cela ne nous touche ni de près ni de loin, nous faisons notre travail de manière sereine et personnellement je suis à un niveau où je ne répondrais pas à ce genre de bassesse. Je suis membre du COI (Comité olympique international), président des comités olympiques africains, je ne peux pas me permettre de répondre à ce comportement*", fait observer le président du COA.

Il accuse certaines parties qui convoiteraient le poste de président du COA d'être derrière la diffusion de cette vidéo. "*Ne pouvant y accéder par le vote, elles recourent à des manœuvres. Le COA est serein, c'est une organisation non gouvernementale*".

Cette vidéo aurait été prise à l'occasion du tournoi mondial de judo qui s'est tenu les 8 et 9 février à Bercy. "*J'ai été invité par le président de la Fédération internationale de judo qui m'a demandé de remettre des médailles. J'ai alors remis des médailles aux filles de -78 kg. J'étais accompagné par la présidente du Comité olympique de Djibouti et par le président adjoint du conseil général de la région. C'est tout*", précise M. Berraf.

APRÈS LES CAMBRIOLEURS EN "HIJAB" DE MÉDÉA

UN HOMME EN "JILBAB" CRÉE LA PANIQUE À EL-OUED !

Quelques mois après l'incroyable affaire des cambrioleurs vêtus de "hijab" de Médéa, voilà qu'un homme vêtu d'un "jilbab" crée la panique à El-Oued…

Ainsi, bien qu'entièrement recouvert, le gabarit, les formes et la démarche ne pouvaient pas ne pas attirer l'attention des policiers en tenues civiles en patrouille dans le marché central de cette ville du sud-est du pays.

Craignant qu'il s'agisse d'un terroriste qui aurait pu être armé, ils décident de prendre la personne discrètement en filature tout en avisant leurs collègues. Le marché est dés lors encerclé et plusieurs agents sont postés à divers endroits attendant le moment propice pour l'interpeller. C'est dès lors qu'il quitte le marché et est à bonne distance de la foule que les policiers lui tombent dessus.

Fouillé, il s'avérera qu'il ne portait aucune arme. Selon le site *Ennahar Online* qui rapporte cette incroyable information, l'individu a été arrêté et conduis dans les locaux de la police pour être entendu et partant déterminer ses intentions.

Été 2019, les cambrioleuses en "hijab" étaient des… hommes !

Le 31 juillet 2019, le quotidien El Khabar a rapporté qu'un homme se présente dans les locaux de la Sûreté de Médéa. Il est bijoutier dans le centre-ville et vient déposer plainte contre un homme vêtu d'un "hijab" qui a tenté de le cambrioler en le menaçant avec un pistolet.

C'est après qu'il se soit rendu compte qu'il s'agissait d'une arme en plastique qu'il a tenté de se défendre et lui a couru après, mais le criminel s'est enfui.

Une enquête est dès lors ouverte par la brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) de Médéa. Parmi le dispositif mis en place : la multiplication des patrouilles de police.

Et c'est lors d'une de ces patrouilles que le 4 août, des éléments de la BRI tombent sur une voiture touristique suspecte au niveau de la cité de Karkara. A l'intérieur, un homme et trois femmes voilées. Mais à peine les occupants du véhicule ont-ils vu les policiers qu'ils démarrent en trombe. Poursuivis puis arrêtés, il s'est avéré que les trois femmes voilées étaient des… hommes.

La fouille du domicile de l'un d'eux a permis aux policiers de mettre la main sur le pistolet en plastique ayant servi au cambriolage du bijoutier du centre-ville de Médéa…

DÉTACHEMENT D'IMAMS ET D'ENSEIGNANTS ALGÉRIENS

La France ne les accueillera plus !

La France ne souhaite plus accueillir des "*imams détachés*", envoyés par d'autres pays, dont l'Algérie. L'annonce a été faite de manière officielle hier par le ministre français de l'Intérieur Christophe Castaner.

"*Nous travaillons sur la fin des imams détachés en 2024*", a indiqué M. Castaner sur la radio *France Inter* car "*ceux qui sont là et qui arrivent ont un titre de séjour de trois ans. J'ai indiqué aux pays étrangers qui sont les pays d'origine – le Maroc, la Turquie et l'Algérie – que l'échéance c'est 2024*", a-t-il ajouté Le ministre de l'Intérieur a également précisé que le nombre de psalmodieurs reçus chaque année durant le Ramadhan sera quant à lui baissé "*dès le prochain Ramadhan*" au mois d'avril. Le gouvernement français a également décidé l'arrêt, dès la prochaine rentrée scolaire, d'un dispositif de cours facultatifs en langues étrangères dispensés par des enseignants désignés par les gouvernements d'autres pays, déplorant l'absence de contrôle sur ces enseignements, rapporte l'agence *AFP*.

Ces enseignements baptisés "Elco" concernent neuf pays (Algérie, Croatie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Serbie, Tunisie et Turquie) et 80.000 élèves par an. "*On ne peut pas enseigner des choses qui ne sont manifestement pas compatibles ou avec les lois de la République ou avec l'Histoire telle que nous la voyons*", a affirmé Emmanuel Macron pour justifier la suppression de ce dispositif.

DÈS 2022

Tosyali Algérie produira des bobines laminées à chaud

Tosyali Algérie, la filiale algérienne du groupe turc Tosyali, commencera à produire des bobines laminées à chaud à partir de la fin de 2022 et vise deux millions de tonnes.

La production, du moins dans la première phase, se concentrerait "*sur le marché algérien, pour répondre à la demande intérieure croissante*" a souligné l'entreprise. Les principaux clients visés par Tosyali sont les usines qui activent dans l'industrie automobile et des fabricants d'appareils électroménagers. Après la réussite dans le rond à béton, ou l'entreprise a réalisé plusieurs opérations d'exportation notamment aux États-Unis ou plusieurs tonnes d'acier ont été expédiés. La coopération entre les deux pays, a atteint un niveau appréciable les dernières années, et des intentions pour son évolution sont en cours de réalisation notamment avec la visite récente du Président turc en Algérie.

"*Nos investissements en Algérie se sont élevés à environ 3, 5 milliards de dollars et le chiffre est l'expression de la confiance de nos entrepreneurs. Nous avons évalué la possibilité d'augmenter le volume des échanges avec l'Algérie, notre deuxième partenaire commercial en Afrique, à 5 milliards*", A déclaré Recep Erdoğan lors de sa visite.